

Le dolmen 2 du Frau, à Cazals (Tarn-et-Garonne)

par B. PAJOT et J. CLOTTE

Résumé. — Ce petit dolmen simple, apparemment banal, a été volontairement bâti sur une fissure naturelle, qui a ensuite servi de lieu de dépôt secondaire. La fouille du tumulus a révélé une structure de blocs, disposés à plat et superposés, destinés à permettre la mise en place de la table. Le mobilier, particulièrement abondant, offre un bon échantillonnage des parures chalcolithiques du Quercy.

Abstract. — This apparently commonplace small chamber-tomb was deliberately built on top of a natural rift, which was then used to house the remains. In the mound was found an arrangement of limestone blocks, set flat and one upon the other, to enable the builders to bring the stone cover to its appointed place. The unusually plentiful and varied artefacts are a good sampling of the chalcolithic ornaments to be found in Quercy.

Situation.

Le dolmen 2 du Frau est ainsi appelé parce que V. Brun a fouillé et publié un « dolmen sur le Frau de Cazals » (Brun, 1867), dont le mobilier est conservé au Musée d'Histoire Naturelle de Montauban ; ce dolmen a souvent été cité sous le nom de dolmen du Frau, et c'est pour éviter des confusions possibles que nous avons affecté le numéro 2 au monument qui fait l'objet de la présente note, bien qu'en fait une vérification sur les lieux ait montré que le dolmen signalé par V. Brun se trouvait sur la commune limitrophe de Saint-Antonin-Noble-Val (section G, feuille n° 4, lieu-dit : Pech, parcelle 824).

Le Causse de Cazals, sur lequel se dresse le dolmen 2 du Frau, couvre la rive droite de l'Aveyron et fait partie de l'extrémité sud du Causse de Limogne, le plus méridional des Causses du Quercy, qui s'étend sur la moitié sud du Lot et déborde à l'Est sur l'Aveyron et au Sud sur les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Le Causse de Cazals appartient au Séquanien (J4 de la carte géologique, coupure de Cahors), qui, dans cette partie du Quercy, présente un faciès à calcaires compacts donnant des dalles massives, dit calcaire en dalles de Septfonds, ce qui a permis l'édification d'un important groupe dolménique.

Le dolmen 2 se trouve au lieu-dit La Ferme du Frau (Cazals, section A dite des Débats, parcelle 3), à la jonction de l'ancien chemin du Lac du Loup (qui figure toujours sur le plan cadastral mais n'existe plus sur le terrain) avec l'actuel chemin du Bartas, bordé de murettes ; il est situé à droite en allant vers la ferme du Bartas (fig. 1).

Il est implanté sur un léger replat qui précède le versant adouci d'une combe dont le tracé sinueux aboutit à la ferme du Pénayrols. Cette position en bord de combe est vraisemblablement liée à la situation des habitats et aux nécessités agricoles, car sur le causse, où le roc affleure de toutes parts, les combes et dolines sont les seuls terrains véritablement fertiles et ont dû fixer les habitats et, partant, les sépultures. Toujours est-il que les implantations de dolmens en bord de combe ou de doline sont très fréquentes en Quercy, comme elles le sont sur les Causses Méjan, Noir et Bégon (Lorblanchet, 1965, p. 698) et, certainement, pour les mêmes raisons pratiques.

Les travaux. Historique et méthodes.

Menés sous la direction de l'un de nous (B.P.) (1), les travaux y compris la préparation du chantier et le tamisage des terres sous l'eau, ont fait

(1) Nous adressons nos plus vifs remerciements aux personnes qui nous ont apporté leur aide et, en particulier, à : M. H. Darles, qui nous fit découvrir le monument, et M. et Mme Nival, ses propriétaires, qui nous ont aimablement autorisés à le fouiller ; M. G. Vayssière, qui a bénévolement abattu les arbres gênants à la tronçonneuse ; M. J. Osty, du Bartas, qui conçut et réalisa l'enlèvement du montant droit du dolmen, ce qui nous permit d'accéder à la chambre ; Mme A. Plenier, qui effectua les principales mensurations du mobilier ; MM. Dietrich et Ortelli, du Laboratoire de Minéralogie-Cristallographie de la Faculté des Sciences de Toulouse, pour les travaux de détermination des matériaux et d'analyses spectrographiques ; Mme F. Delpech, du Laboratoire de Géologie du Quaternaire et de Préhistoire de l'Université de Bordeaux I pour les déterminations de la faune ; M. C. Bouville, du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université d'Aix-Marseille II pour l'étude des ossements humains ; M. J.-R. Bourhis, du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes pour l'analyse de l'épingle à tête enroulée. Nous adressons aussi nos chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé aux fouilles et notamment à Mme A. Plenier, Mlle G. Raguin, MM. P. Bielsa, J.-P. Brandela, B. Muratet et P. Pajot.

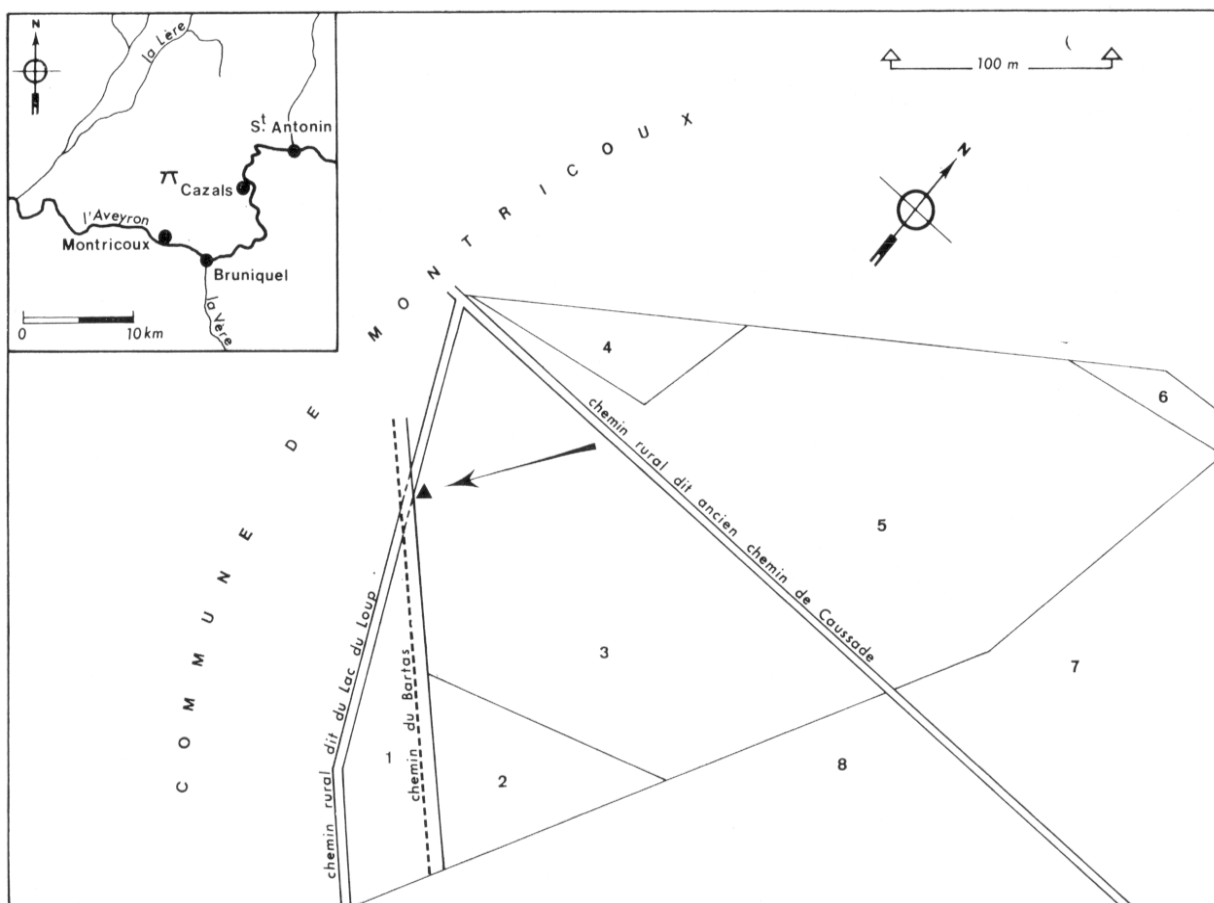


Fig. 1. — Localisation du dolmen 2 du Frau, à Cazals (T-et-G.).

l'objet de deux campagnes successives, en 1971 et 1972, et ont duré en tout près de trois mois. Cette durée, exceptionnelle pour un petit dolmen, est liée à la fois à l'abondance du matériel découvert et aux méthodes utilisées : tous les documents ont, bien entendu, été repérés en trois dimensions (leur profondeur étant obtenue à l'aide d'un niveau à lunette Wild, type NK2) et relevés sur papier millimétré, au 1/5, au fur et à mesure de leur mise au jour. En outre, après décapage, chaque assise des blocs calcaires formant la masse du tumulus a été relevée, avec la notation de l'épaisseur et du pendage de chaque bloc. Enfin, le tamisage a été effectué en deux fois : tamisage à sec sur place, permettant d'éliminer la blocaille calcaire ; récupération des terres après ce premier tamisage, puis tamisage à l'eau en un second temps.

Après avoir débroussaillé et abattu les arbres gênants, nous avons mis en place un quadrillage aérien, avec cordeaux de nylon tendus sur un bâti en fer et projection au sol des intersections des carrés par des fils à plomb.

La disposition des montants du dolmen a nécessité le dégagement de la partie du tumulus située à l'arrière du montant sud, avant d'accéder à l'intérieur de la chambre. Nous avons donc fouillé d'abord une surface de 8 m² (C.D.E.F.,

bandes 5 et 6 ; fig. 2). Une fois dégagée, la dalle sud a été couchée sur des rondins et déplacée vers la murette qui coupe le tumulus. Il nous a été alors possible de fouiller l'intérieur de la chambre et la fissure sous-jacente ; le débordement de cette dernière vers l'Ouest nous a contraints à ouvrir le carré B6 et la moitié de A6.

Nous avons ensuite entrepris le décapage de la partie intacte du tumulus, en arrière du montant nord, sur une surface d'une vingtaine de mètres carrés (en A.B.C.D.E.F.G., bandes 2, 3, 4). Ce travail a été complété au Sud-Est et au Nord-Est jusqu'à la limite du tumulus sur une bande de un mètre de large (fig. 2). La partie décapée n'a été que partiellement fouillée, afin de sauvegarder la structure interne du tumulus ; elle l'a été derrière le montant nord sur un mètre de large dans les carrés EO.1.2.3.4. Cette tranchée, qui nous a permis d'établir la section du tumulus, a été complétée, de l'autre côté de la chambre, dans la partie remaniée du tumulus, par une saignée de 0,25 m de large.

Après achèvement des travaux, nous avons comblé la fissure et replacé le montant sud dans la position où nous l'avions trouvé. Nous nous sommes en effet refusés à une restauration qui n'aurait pu qu'être hypothétique, et qui

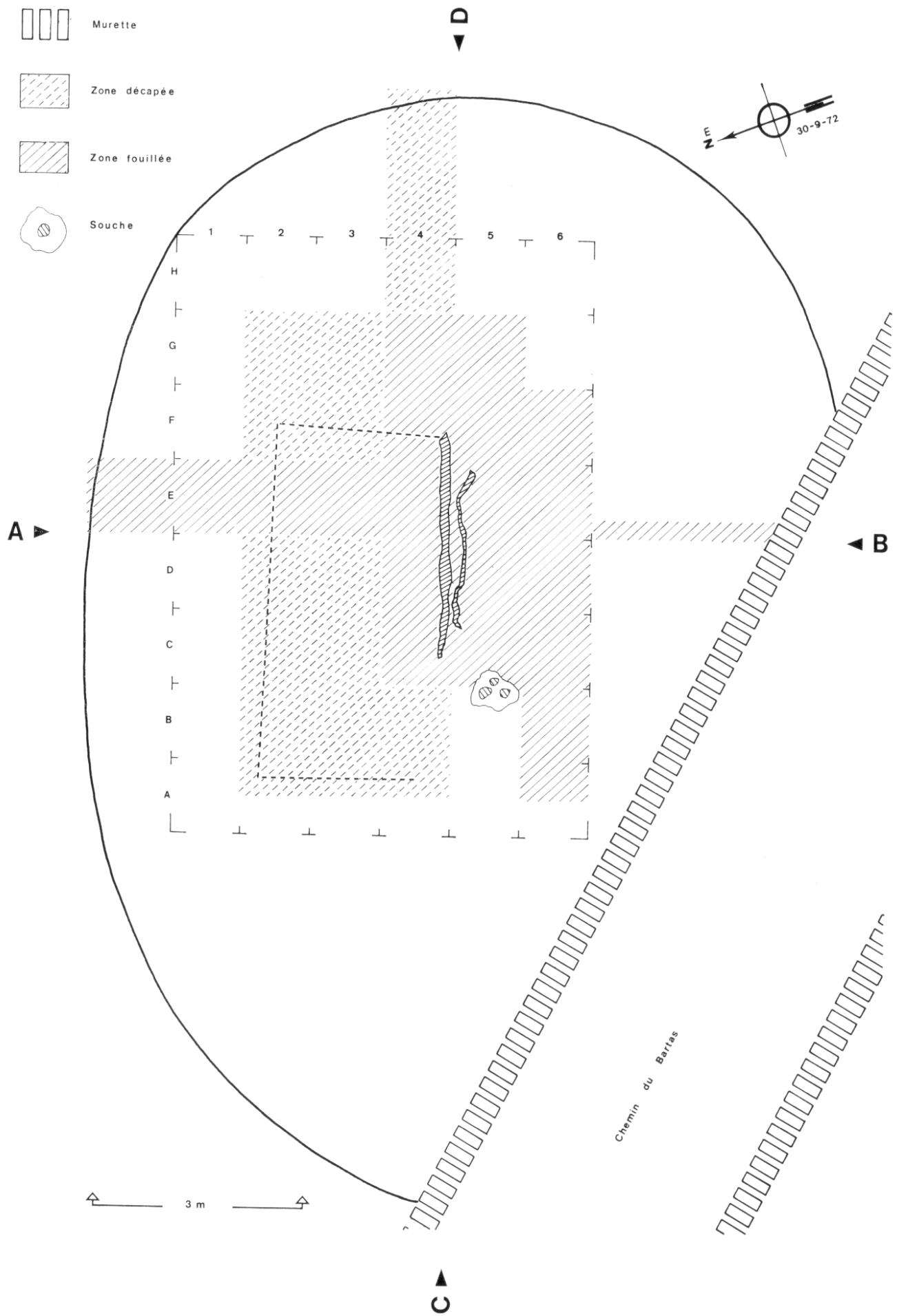


Fig. 2. — Plan général du dolmen 2 du Frau, à Cazals (T.-et-G.) et de son tumulus. Le tireté indique la limite de la structure reconnue dans le tumulus.

n'aurait en rien amélioré les conditions de conservation et de sauvegarde du monument (2).

Architecture.

1) *Le tumulus.*

Le tumulus, ovalaire, mesure actuellement 15 m × 10,25 m. Sa largeur initiale devait être de 11 m environ avant que la partie sud-ouest ne soit amputée par le chemin du Bartas (fig. 2). Nous avons également constaté que la zone comprise entre la murette de ce dernier et le montant sud avait été remaniée et en partie arasée.

La hauteur du tumulus varie entre 0,40 m et 0,50 m, suivant les irrégularités du substratum calcaire, coupé par de profondes failles parallèles généralement disposées selon un axe est-ouest. Sa hauteur atteint 0,75 m au contact du montant nord, mais elle est amplifiée en ce point par l'amorce de l'entonnoir qui précède la grande fissure au-dessus de laquelle a été bâti le dolmen.

Il s'agit donc d'un tertre modeste, même s'il a subi un écrasement dû au tassement progressif des matériaux qui le composent, ainsi qu'un étalement horizontal, matérialisé à sa périphérie par un bourrelet d'argile sans blocs calcaires. Cet étalement est plus important à l'Ouest, en raison du pendage est-ouest du terrain.

Le tumulus, avant nos travaux, était envahi à l'Ouest par des ronces et des arbres, dont une grosse souche dans les carrés B5 et C5. Il était recouvert ailleurs d'une végétation herbacée peu dense, laissant apparaître un cailloutis calcaire à petits éléments, à arêtes émoussées, avec quelques blocs fixes, volumineux, qui émergeaient çà et là.

Ce cailloutis, fortement lessivé en surface, est rapidement inclus en profondeur dans une argile rouge qui recouvre les gros blocs sur une épaisseur de 0,10 à 0,12 m. Ceux-ci forment l'armature principale du tumulus. Ils sont souvent altérés par le gel et, lorsque c'est le cas, leur surface se desquame en plaquettes aux arêtes vives.

Comme celui du dolmen 2 du Frau, la plupart des tumulus des dolmens quercinois sont faits de grosses pierres et de terre en proportions variables, ce qui les différencie fondamentalement des tumulus des Garrigues languedociennes, uniquement constitués de gros éléments sans terre. Parfois, comme au Verdier (Cajarc, Lot), ou au Pech de Grammont (Gramat, Lot), on constate la présence d'un cailloutis superficiel qui peut soit résulter d'une action délibérée de l'homme, en vue de faciliter le glissement de la table lors de sa mise en place (Clottes et Lorblanchet, 1968, p. 573), soit être simplement dû au gel qui a affecté électivement les pierres superficielles.

Le décapage a révélé l'existence, au centre du tumulus, d'une structure de blocs plus ou moins

volumineux, disposés à plat et superposés. La portion qui subsiste a 2,50 m de large et 9,50 m de long et forme un parement sur trois côtés, le plus grand étant parallèle à l'axe du dolmen et les deux autres perpendiculaires. L'un des petits côtés s'arrête à la hauteur du montant gauche, c'est-à-dire à l'emplacement supposé de l'entrée du dolmen (fig. 2 et 6).

Cette structure, malheureusement incomplète par suite de la destruction ou du remaniement de la moitié sud-ouest du tumulus, devait se prolonger à l'origine et décrire une sorte de carré ou de rectangle autour de la chambre, aboutissant de part et d'autre des montants, du côté de l'entrée qui était laissée libre.

Un remblai périphérique en pente douce permettait d'accéder à cette plate-forme. Ce remblai est constitué à la fois de terre et de blocs calcaires adossés au parement et superposés en écailles, ce qui prouve que le remblai est bien postérieur aux blocs de la plate-forme centrale.

Cette architecture tumulaire ne peut s'expliquer que par le souci de réaliser une sorte de rampe destinée à permettre la pose d'une ou de plusieurs dalles. Le problème est de savoir si elle a pu servir pour la seule mise en place de la table ou également pour l'érection des montants. Dans le second cas, cela supposait une vaste cavité au centre de la structure, destinée à devenir la chambre : les dalles pouvaient facilement glisser sur les flancs de l'évidement central et il était alors aisé de les redresser. L'absence de rigoles servant de fondations aux montants serait un argument en faveur de cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, cette structure avait un rôle sensiblement équivalent à celui des murettes en pierres sèches qui armaient les tumulus du Rat, à Saint-Sulpice, du Pech de Grammont, à Gramat, et du Verdier, à Cajarc (Lot), dont le rôle était uniquement fonctionnel et lié à la pose de la table (Clottes et Carrières, 1969). Une murette, de plan circulaire comme celle qui entourait la petite chambre du Pech de Grammont, a été signalée récemment dans l'Ardèche (dolmen de Berrias ; Lhomme, 1971) ; l'auteur mentionne aussi un autre mur légèrement arqué qui limitait à l'arrière du dolmen « un tremplin de blocs réguliers » qui « a peut-être servi à hisser la dalle de couverture » (*op. cit.*, p. 20).

Les dolmens quercinois à murettes sont tous des monuments de dimensions relativement importantes, à tables massives et très lourdes. Cela explique sans doute la nécessité de murettes de renforcement à l'intérieur du tumulus, alors que pour le petit dolmen du Frau, beaucoup plus modeste, les constructeurs se sont contentés d'appareiller sommairement une plate-forme peu élevée.

Les montants étant inclinés vers l'intérieur de la chambre, nous avons constaté l'existence d'une poche entre les dalles et les rebords de la plate-forme, remplie par de gros blocs de chant, ainsi que de terre et de pierraille.

(2) Une note préliminaire exposant les premiers résultats de nos travaux a été publiée en 1972 (Pajot, 1972).

Enfin, nous avons noté la présence de quelques éléments de parure pris sous les blocs posés à plat de la structure centrale, du côté de l'entrée présumée. Leur situation très localisée et leur petit nombre permettent d'expliquer cette position par la migration d'une petite partie du remplissage postérieurement à l'établissement de la plate-forme.

2) Le dolmen.

Les dalles utilisées pour la construction de la chambre ont été prélevées sur place : au voisinage immédiat du dolmen se trouve un lapiaz où l'on peut voir des affleurements de bancs calcaires, découpés en grandes dalles en raison de joints de stratification peu profonds.

La chambre se compose actuellement de deux montants (fig. 3). *Le montant sud* (2,08 m de long \times 0,82 m de hauteur maximum) est détérioré dans sa partie supérieure, desquamée sur les deux faces et par conséquent peu épaisse. L'épaisseur croît vers la base, où elle atteint 0,18 m. De forme peu régulière, sub-trapézoïdale, cette dalle repose en un seul point sur la roche, car elle n'a qu'une base réduite et irrégulière. L'extrémité nord-ouest présentait une cassure oblique profonde qui a provoqué la désagrégation à la fouille d'un large pan de la dalle, et il ne nous a pas été possible de la restaurer.

Le montant nord, plus important que le précédent (2,95 m \times 0,95 m), présente également une exfoliation en écailles sur les deux faces. La partie extérieure, exposée, est en dents de scie. La hauteur diminue depuis l'extrémité est jusqu'à l'extrémité opposée. L'épaisseur est faible (0,15 m en moyenne), surtout comparativement à la longueur. Une cassure oblique à l'extrémité est ampute la tranche du montant sur une étroite bande de 0,90 m \times 0,15 m. La dalle prend appui sur le sol en deux points seulement.

Au moment de la découverte, la tranche des montants n'émergeait que partiellement du

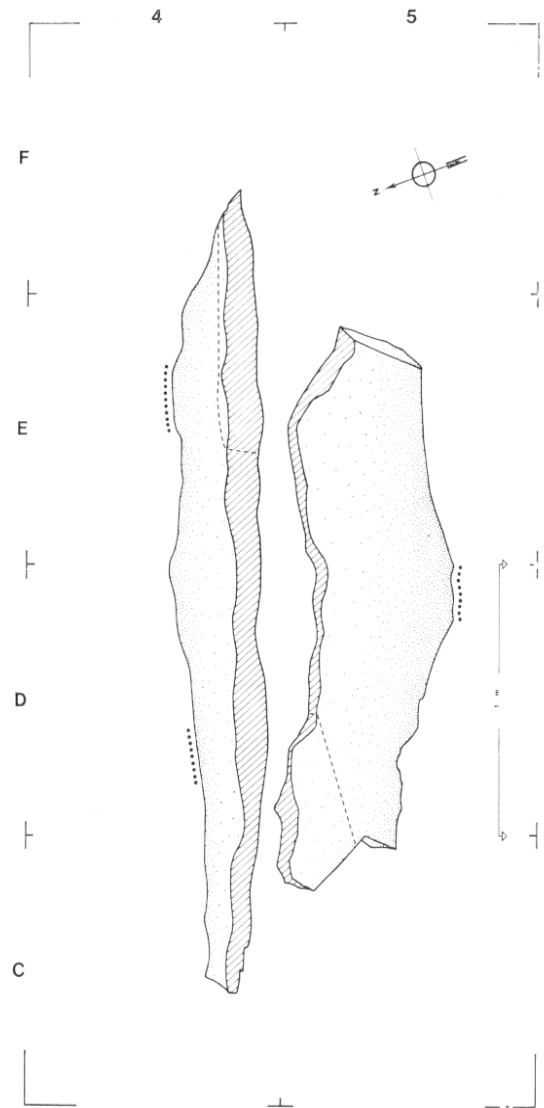


Fig. 3. — Plan du dolmen 2 du Frau, à Cazals (T-et-G.).
Les points indiquent les zones de contact des dalles avec le sol rocheux. Les cassures sont marquées par un tireté.

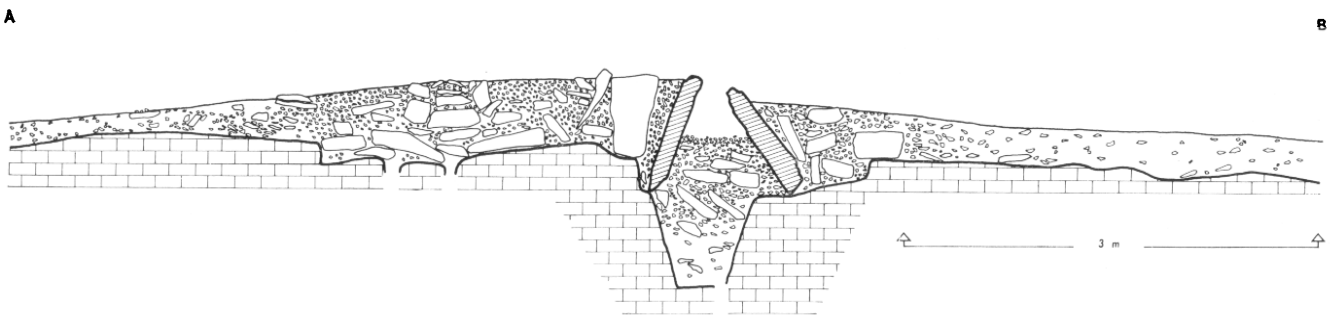


Fig. 4. — Coupe transversale du dolmen 2 du Frau et de son tumulus en AB (réduction photographique D. Ourcival).

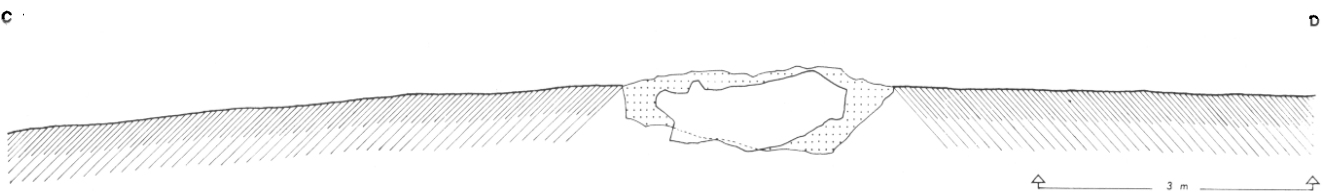


Fig. 5. — Vue latérale du dolmen 2 du Frau et de son tumulus (en CD) (réduction photographique D. Ourcival).

tumulus. La dalle sud était couchée vers l'intérieur de la chambre, et le faible espacement entre les dalles était maintenu par des blocs de calage placés aux deux extrémités de la chambre.

Ce dispositif manifestement intentionnel nous avait intrigués, et il a fallu attendre la fin de la fouille pour en saisir la raison : il s'agit d'un remaniement relativement récent du dolmen (présence de clous en fer au contact de la dalle), dû à l'existence, à l'aplomb de la chambre, d'une profonde fissure qui présentait un danger pour le bétail et qui, en conséquence, a été soigneusement colmatée et sur laquelle on a rabattu le montant sud, dont nous ignorons de ce fait la position originelle.

Il n'est donc pas possible de connaître la largeur de la chambre. La répartition du mobilier laisserait penser qu'elle ne doit guère être différente de la largeur moyenne des chambres des dolmens du Lot (1,22 m).

La table est absente et aucune trace n'en subsiste, ce qui est également le cas de la plupart des dolmens voisins, à l'exception du dolmen du Pech (Saint-Antonin-Noble-Val). Les fermetures de l'entrée et du fond ont été victimes des remaniements subis par le dolmen et ont également disparu. Nous ne pouvons donc situer l'entrée avec certitude. Cependant, il est très probable qu'elle se trouvait à l'Est, d'une part parce que c'est le cas de l'immense majorité des dolmens quercinois, d'autre part en raison de la disposition de la plate-forme qui se termine contre l'extrémité est de l'un des montants. Rappelons que les murettes des dolmens du Rat (Saint-Sulpice) et du Verdier (Cajarc) aboutissaient aussi aux supports, à l'entrée du dolmen. Dans ce cas, l'azimut du dolmen du Frau 2 serait de 105° (Ng). L'azimut moyen des dolmens du Lot est de 101° (Ng) (Clottes, 1974).

Le mode de fermeture du fond nous est également inconnu. Y avait-il une dalle ou une murette ? Le remplissage intact de la fissure, dont nous allons parler, déborde nettement l'intérieur de la chambre telle qu'elle est délimitée par les montants : par conséquent, ou bien la fermeture du fond était amovible, ce qui permettait d'exploiter la fissure, ou bien, plus probablement, elle a été détruite postérieurement à l'utilisation dernière de la chambre, lorsque le remplissage de celle-ci a été enlevé et déposé dans la fissure.

Notons enfin que la base des montants reposait directement sur le roc, car, contrairement à ce qui est souvent le cas, les constructeurs n'avaient pas creusé les habituelles rigoles destinées à donner une meilleure assise aux supports, peut-être en raison de la faible hauteur de ceux-ci.

3) La fissure.

Le dolmen a été construit à l'aplomb d'une profonde excavation naturelle, qui déborde la chambre à ses deux extrémités et se prolonge en divers points par des ramifications impénétrables.

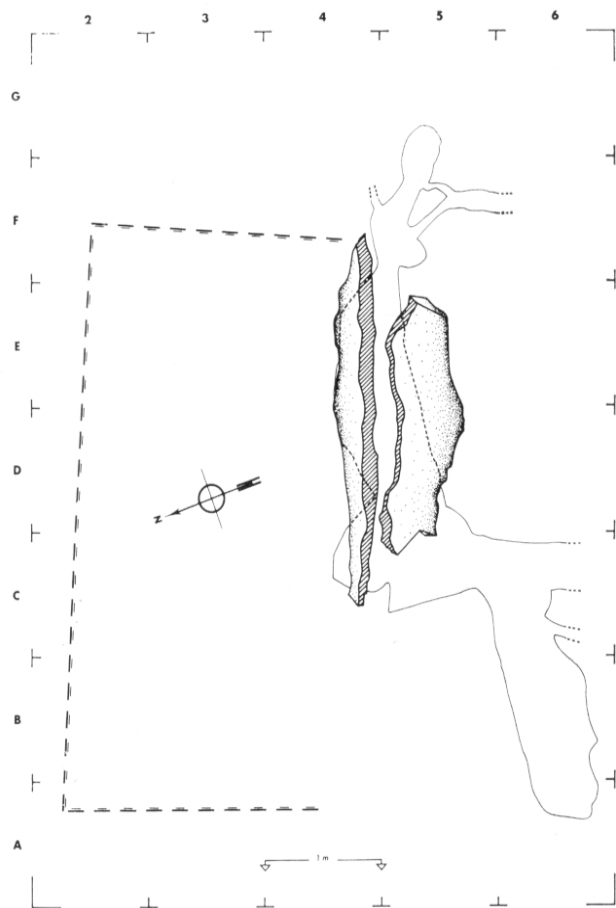


Fig. 6. — Position de la chambre par rapport à la fissure.

La partie de la fissure située à l'aplomb de la chambre a été bouleversée et recomblée avec des blocs calcaires jetés pêle-mêle et entre lesquels subsistent de nombreux vides. Ce comblement a dû être réalisé à une date assez ancienne, à en juger par la zone superficielle du remplissage qui est lessivée. A la base se trouve un dépôt d'argile rouge. A l'extérieur de la chambre, le remplissage de la fissure était intact.

Cette fissure (fig. 7) est formée de deux tronçons d'inégale longueur, reliés entre eux par un troisième tronçon, perpendiculaire à l'axe de la chambre. Le dolmen a été bâti sur le tronçon le plus important, qui devient inaccessible à son extrémité orientale, après un brusque étranglement, à l'extérieur de la chambre.

Le développement total de cette cavité atteint 7 m. Sa largeur, à l'ouverture, varie d'un point à l'autre, mais se situe en moyenne entre 0,60 m et 0,70 m. En profondeur, la cavité se rétrécit (fig. 7).

Les parois de la fissure sont lisses et ne comportent aucun aménagement intentionnel décelable. Dans la partie centrale, un plancher rocheux naturel constitue le sol de la fissure. Ailleurs, elle est colmatée par un remplissage d'argile rouge dont la puissance totale nous est inconnue, malgré nos tentatives de sondage. La

profondeur au niveau du plancher rocheux est de l'ordre de 0,75 m.

Dans la zone intacte, des blocs posés de chant et juxtaposés obturaient la partie supérieure de la fissure. Au-dessous, s'étendait un remplissage

compact, épais de 0,60 m, dans lequel nous avons distingué deux niveaux :

— Sur 0,40 m, le premier niveau est caractérisé par la présence de très nombreux éléments calcaires de petites dimensions, avec des coquilles

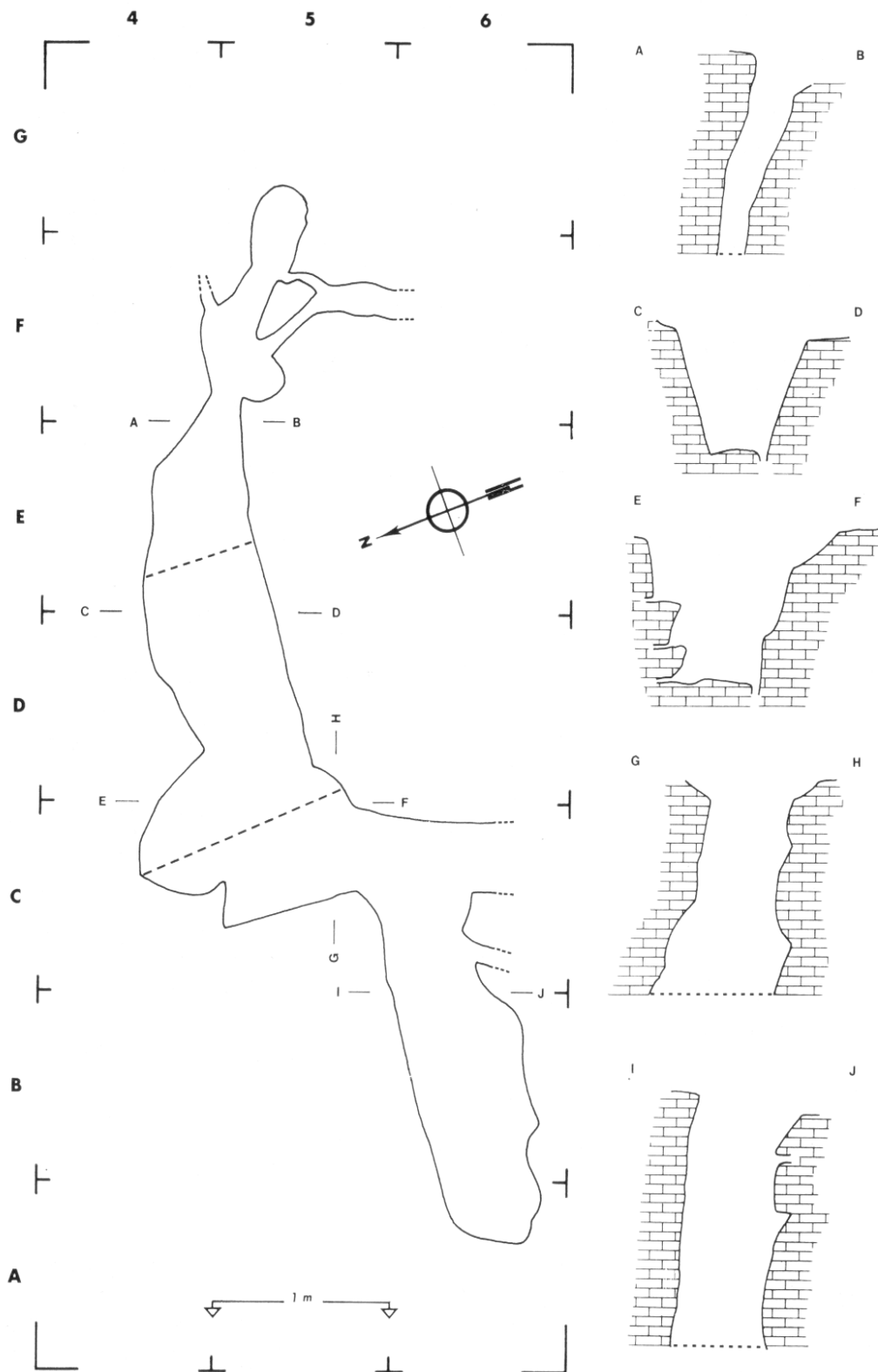


Fig. 7. — La fissure à la base du dolmen 2 du Frau. La partie comprise entre les lignes en tireté est constituée par un plancher rocheux naturel.

d'escargots dans la zone superficielle. De nombreux vestiges (os humains, éléments de parure) ont été recueillis dans la partie de la fissure où les tronçons se joignent, car le mobilier et les os ne sont pas répartis uniformément dans tout le remplissage intact de la fissure (fig. 15 à 19).

— Sur 0,20 m, le deuxième niveau se compose d'argile rouge prédominante, avec rares éléments calcaires et peu de documents archéologiques, ceux-ci découverts dans la même zone que précédemment. La séparation entre ces deux niveaux n'est pas brutale : on passe progressivement de l'un à l'autre.

On conçoit aisément pourquoi le dolmen a été bâti sur cette fissure, qui accroissait notablement la capacité de la chambre sans que les constructeurs aient à se livrer à des travaux d'excavation, comme ils l'ont fait dans bon nombre de dolmens du Quercy, où ils ont creusé le sol sur 0,30 ou 0,40 m de profondeur sur toute la superficie de la chambre (*Lot* : Cloup de Coutze, à Bédier ; Verdier, à Cajarc ; la Lécune, à Flaugnac. *Corrèze* : Nègrepuech, à Nespouls. *T.-et-G.* : Craboles 3, à Saint-Projet). Des cavités naturelles au centre des chambres ont été également remarquées (Couvent des Fieux, à Miers ; Mas des Pechs, à Belmont-Sainte-Foi (*Lot*) ; Pech 9, à Bruniquel, *T.-et-G.*).

Par contre, le rôle joué par la partie de la fissure située hors du dolmen est plus délicat à expliquer. Nous avons noté que, bien que le remplissage soit compact et de toute évidence inviolé, les os étaient très fragmentés et aucun n'était en connexion ; en outre, une moitié de perle en tonnelet trouvée dans le carré B6 se raccordait avec l'autre moitié découverte vers l'entrée du dolmen (carré E5). Tout se passe donc comme si, à un certain moment, la chambre avait été vidée de son contenu et celui-ci déposé dans la fissure à l'extérieur du dolmen. Il s'agit donc d'une réutilisation de la fissure comme lieu de dépôt *secondaire*, et non d'une utilisation continue concurrentement à celle de la chambre ou après que la chambre n'ait plus été utilisable. La vidange de la chambre, postérieurement à cette opération, nous empêche de lui assigner une date précise. La très grande abondance du mobilier, comme la compacité de la couche, excluent bien évidemment une date moderne. Par contre, la présence des trois boutons métalliques décorés, sur lesquels nous reviendrons, laisserait penser que la réutilisation de la fissure a pu avoir lieu tout à la fin de l'utilisation du dolmen, c'est-à-dire au Bronze ancien final ou au début du Bronze moyen.

Mobilier.

L'intérêt principal du dolmen 2 du Frau, outre les détails architecturaux signalés, réside dans son mobilier, qui est le plus riche et le plus varié jamais découvert en Quercy.

La plupart de ses éléments ont été trouvés soit au-devant de l'entrée présumée et extérieurement au montant sud, où le remplissage de la

chambre a été jeté et dispersé lors de sa violation, soit dans le remplissage intact de la fissure (moitié sud-ouest du tronçon de fissure perpendiculaire à l'axe du dolmen, et premier tiers du tronçon est-ouest). Quelques documents, plaqués contre les parois ou au fond de la fissure, dans la chambre, étaient probablement en place, mais il n'est pas toujours possible d'être affirmatif. Enfin, rappelons qu'une partie du remplissage (éléments de parure et os humains) a été découverte sous la structure centrale du tumulus, où elle avait migré sur une étroite bande ne dépassant pas 0,25 m environ.

Le remplissage initial devait être d'une grande homogénéité, car la répartition des éléments de parure les plus nombreux (fig. 16 à 19) montre qu'ils sont représentés en proportions à peu près égales dans les zones remaniées et les zones intactes.

1) *Le mobilier lithique* (fig. 8).

Peu abondant, il comprend :

— un mauvais grattoir à front rectiligne, avec quelques retouches sur un bord près de l'extrémité distale, sur éclat cacholonné ayant conservé du cortex dans la partie proximale (fig. 8, n° 4) ; en place dans la fissure ;

— un grattoir circulaire sur éclat épais, à retouches abruptes et semi-abruptes sur tout le pourtour, cacholonné, avec des plages de cortex (fig. 8, n° 3) ; à l'extérieur de la chambre, en milieu remanié ;

— un racloir sur éclat laminaire large à l'extrémité proximale et irrégulier, à fines retouches grignotées sur un bord, à retouches semi-plates, parfois sub-parallèles sur la majeure partie de l'autre bord (fig. 8, n° 1) ; en place dans la fissure ;

— un éclat cacholonné, portant de fines retouches irrégulières sur un bord (fig. 8, n° 2) ;

— deux éclats minuscules (fig. 8, n° 5 et 6), dont un avec quelques retouches (n° 6) ; en milieu remanié.

Ce mobilier lithique est particulièrement banal : 9 grattoirs sur éclats (6) ou sur lames (3) ont été signalés dans les dolmens du Quercy ; les lames ou éclats à retouches partielles n'ont aucune spécificité et se trouvent souvent dans les chambres funéraires ; quant aux éclats non retouchés, pratiquement tous les dolmens sérieusement fouillés en livrent. A noter, cependant, l'absence remarquable des pointes de flèches.

2) *Le mobilier métallique* (fig. 9 et 11).

— *Les perles.* Toutes les perles recueillies (36 entières et les fragments de 2 autres) sont de très petites dimensions. Malgré une apparente uniformité (fig. 11), elles sont en fait assez différentes les unes des autres, et nous pouvons distinguer : 8 perles à lumière carrée, de forme légèrement bitronconique, d'aspect et de dimensions très proches (entre 0,41 cm et 0,48 cm de long \times 0,41 et 0,46 cm de diamètre), et peut-être une ou deux autres en plus ou moins bon état ; les autres perles sont ou insuffisamment conservées ou du type à lamelle enroulée, à lumière circulaire. Leurs dimensions moyennes sont de 0,3 cm de long \times 0,45 cm de diamètre. La plus petite mesure 0,09 cm \times 0,32 cm, et la

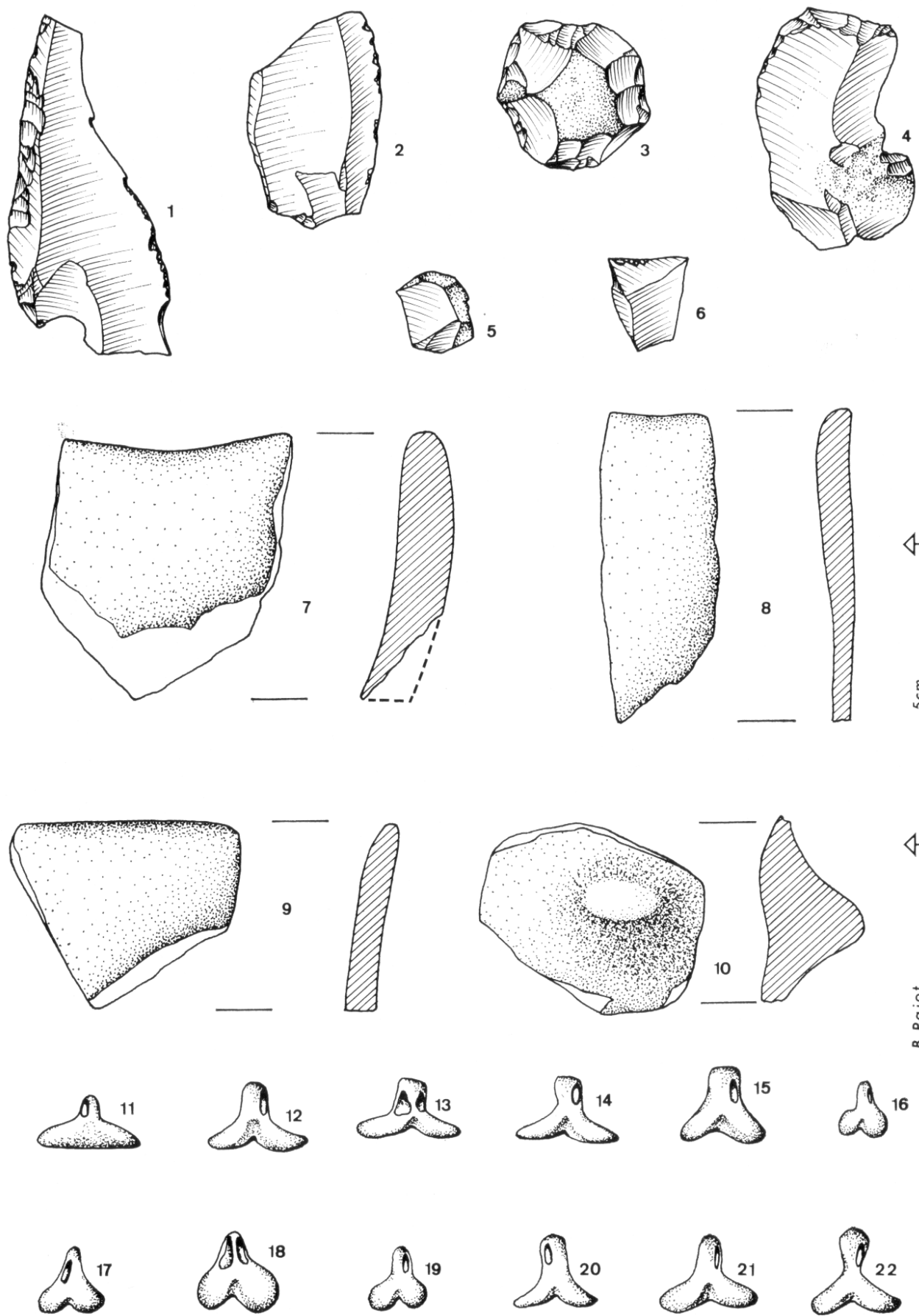


Fig. 8. — Le mobilier du dolmen 2 du Frau. De 1 à 6 : silex. 7-10 : tessons. 11-22 : perles-pendeloques à ailettes.

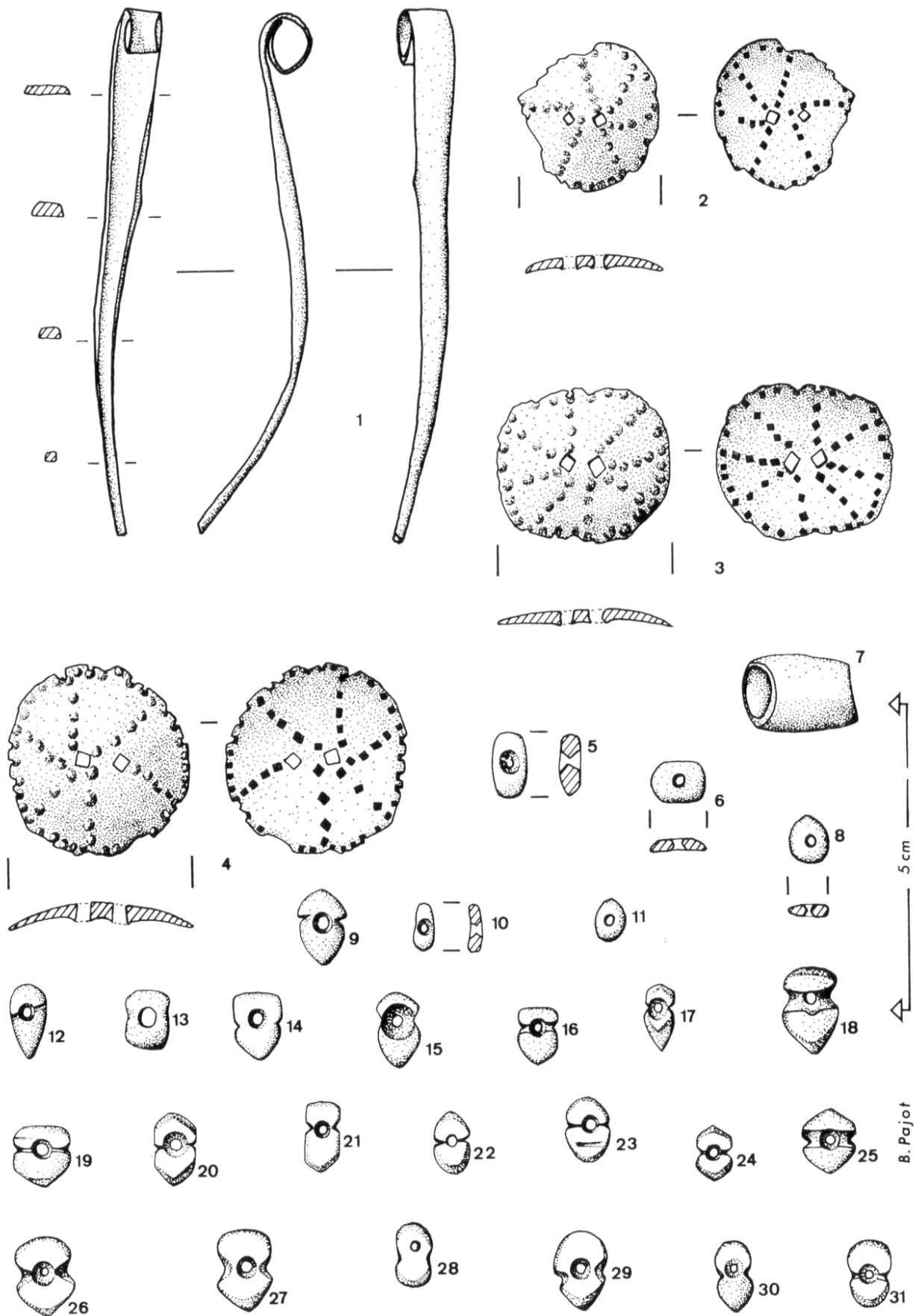


Fig. 9. — Le mobilier du dolmen 2 du Frau. 1 : épingle en cuivre. 2-4 : « boutons » métalliques. 5-6, 8 et 10-11 : perles en os. 7 : perle olivaire en os. 9, 12-25 : perles-pendeloques à pointe en os. 26-31 : perles-pendeloques à pointe en calcite.

plus grande, qui se détache nettement sur l'ensemble, 0,43 cm \times 0,81 cm. Trois de ces perles sont restées collées par l'oxydation ; elles étaient en place dans la fissure. Huit perles ont fait l'objet d'une analyse dont les résultats sont donnés en annexe : elles sont toutes en cuivre pur, comme c'est toujours le cas pour ce type de perles ; parmi les perles analysées se trouvait une perle à lumière carrée.

Les dolmens du Quercy, non compris celui du Frau 2, ont livré 128 perles annulaires en cuivre, réparties dans 28 dolmens qui sont pour la plupart situés dans le quart sud-est du Quercy. La fouille du dolmen du Frau 2 renforce donc leur effectif dans une zone où elles étaient déjà nombreuses.

Dans 4 autres cas (dolmens de Balaguier-d'Olt, des Grèzes à Martiel et de Lacapelle-Balaguier, dans l'Aveyron ; de Roussayrolles, dans le Tarn ; Caussanel et Arnal, 1959 ; Verdeille, 1932), plusieurs petites perles annulaires en cuivre ont été découvertes collées les unes aux autres (jusqu'à 9 à Balaguier-d'Olt). Par conséquent, il faut croire que ces petites perles chalcolithiques étaient souvent utilisées pour former des colliers homogènes.

— *L'épingle à tête enroulée* et tige fortement arquée (fig. 9, n° 1) a été découverte à l'extérieur du dolmen, plaquée contre le montant sud, en milieu remanié. Elle mesure 8,9 cm de la tête à la pointe (cassée). La tige s'effile régulièrement de la tête, nettement plus large (0,78 cm), à la pointe (0,24 cm), dont la section est à peu près circulaire, alors qu'à la tête la section est rectangulaire et très plate.

Cette épingle est tout à fait typique, par sa tête élargie et sa tige en lame de sabre, des « Sabelnadel » venues de l'Adlerberg (J.-P. Milotte). Elle constitue donc très vraisemblablement une importation rhénane en milieu quercinois, d'autant que jusqu'à présent nous n'avons aucune preuve d'une métallurgie du cuivre en Quercy. L'analyse a révélé qu'elle était en cuivre pur (cf. annexe 3).

Plusieurs autres épingles du même type sont connues localement. Les plus probantes sont l'épingle du dolmen du Pech 2 à Bruniquel, à tige arquée, de petites dimensions (5,8 cm) (Guicharnaud, 1967-68), et celle de la Grotte Mazuc à Penne (Tarn), très grande (28 cm), à tige fortement arquée mais tête étroite, également en cuivre pur. Les deux épingles du dolmen 3 de Marroule (Puyjourdes, Lot), publié sous le nom de dolmen de Saint-Jean-de-Laur (Caussanel et Arnal, 1959), ont par contre une tête nettement élargie mais une tige parfaitement droite. Elles n'ont pas été analysées.

Ces diverses épingles témoignent de la forte influence, au tout début du Bronze ancien, des productions de l'Est jusqu'en Quercy.

— Trois boutons en tôle de bronze, non ana-

lysés, ont été trouvés dans le remplissage intact de la fissure. Malgré leurs dimensions différentes (fig. 9, n° 2 : 2,5 cm de diamètre ; n° 3 : 3 cm \times 2,6 cm environ ; n° 4 : 3,1 cm environ), ils sont identiques par leur forme arrondie ou ovale, leur technique, les deux trous jumelés qu'ils présentent au centre et surtout le décor rayonnant fait de ponctuations obtenues au repoussé à partir de la face interne au moyen d'un outil à section carrée. Le pourtour est également décoré d'une série de points obtenus par la même technique. Les exemplaires 2 et 4 portent 6 « traits » convergeant au centre, le n° 3 en porte 8.

Les boutons en tôle de bronze sont généralement dotés de 2 à 4 perforations, quelquefois davantage, situées près du bord. Ils sont parfois décorés d'un cercle de points au repoussé. On les attribue communément, à juste titre, au Bronze moyen, sur la foi d'ensembles clos comme la Grotte du Collier à Lastours (Aude) (Guilaine, 1972, p. 138 ; Roudil, 1972, pp. 111-113), et on les considère comme des appliques à usage ornemental et non comme de véritables boutons.

Dans un article qui leur est spécialement consacré, A. Soutou (1963) a rappelé leur origine centre-européenne et leur diffusion dans le Sud-Ouest de l'Allemagne au Bronze ancien, avant de conclure à leur arrivée en France à la fin du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen (*op. cit.*, pp. 376-377). C. Hugues et M. Lorblanchet (1963, pp. 25-26) datent également de la fin du Bronze ancien le bouton en tôle de bronze à pustules au repoussé du coffre de la Parade (Lozère), associé à une alène losangique et à des parures (columbelles, pendeloques en cadmium, perles diverses) attribuables à la même période. La présence d'une perle globulaire en verre bleu empêche cependant de considérer ce mobilier comme homogène.

Le seul exemplaire décoré comparable à ceux du Frau 2 que nous connaissions (Guilaine, 1972, fig. 43, n° 22), provient de la Grotte de Pladière, à Bèdeilhac (Ariège) ; il se rapproche de nos trois boutons par la perforation centrale, unique il est vrai, et surtout le décor rayonnant de pointillés au repoussé. Le contexte, peu sûr, ne permet pas de le dater.

L'absence totale de vestiges indiscutablement datables du Bronze moyen dans le dolmen du Frau 2 nous conduit à nous demander si les boutons à perforation centrale et décor rayonnant ne seraient pas un peu plus anciens que les autres et n'auraient pas atteint nos régions avant la fin du Bronze ancien local.

3) *Les éléments de parure.*

a) *Les perles à formes banales.*

— Les *perles annulaires en calcite* sont de loin les plus nombreuses (528 entières, outre 21 fragments). A titre expérimental, la plupart ont été mesurées, de même que les perles

annulaires en stéatite, également très abondantes, ce qui a donné les résultats suivants (*) :

Diamètres	Perles en calcite	Perles en stéatite
2-2,99 mm	1	0
3-3,99 mm	214	12
4-4,99 mm	153	22
5-5,99 mm	125	49
6-6,99 mm	16	98
7-7,99 mm	2	91
8-8,99 mm	0	12
9-9,99 mm	2	1
10-10,99 mm	0	1
	513	286

Epaisseurs	Perles en calcite	Perles en stéatite
0-0,99 mm	5	1
1-1,99 mm	322	40
2-2,99 mm	146	138
3-3,99 mm	38	89
4-4,99 mm	2	15
5-5,99 mm		1
	513	284

Les perles en calcite découvertes sont donc d'une grande homogénéité dans leur petitesse, puisque 95,8 % d'entre elles ont des diamètres compris entre 3 et 5,99 mm et 91,2 % une épaisseur variant entre 1 et 2,99 mm. Comme il est logique, l'épaisseur croît généralement en fonction du diamètre. Les perforations sont toujours bitronconiques et ces perles sont parfaitement circulaires ; leurs faces, par contre, ne sont pas toujours parallèles, un bord pouvant être plus épais que l'autre. Elles sont faites dans une calcite fortement grenue ou à grain moyen, d'un blanc cassé très souvent teinté de rouge. Une quinzaine d'exemplaires, très blancs, ont été décomptés avec les perles en calcite, mais certains d'entre eux pourraient être en test de coquillage : leur petite taille et leur degré d'abrasion ne nous ont pas permis d'être affirmatifs.

Ces perles, majoritaires au Frau 2, comptent également parmi les éléments de parure les plus banals du Quercy : nous en connaissons jusqu'à présent 880 exemplaires environ répartis dans 62 dolmens (Clottes, 1974).

— Les *perles annulaires en stéatite* (286 entières, 6 fragments) sont aussi très fréquentes en Quercy (environ 700 dans 42 dolmens), et particulièrement sur le Causse de Limogne, où un dolmen sur trois en a livré (*op. cit.*). Elles sont généralement de couleur bleu sombre, avec quelques exemplaires plus clairs. Celles du Frau 2 présentent des dimensions notablement plus grandes et sont moins homogènes que les perles en calcite déjà citées : 83,1 % ont un

diamètre compris entre 5 et 7,99 mm, et 79,3 % une épaisseur entre 2 et 3,99 mm. Leur manque d'homogénéité est d'ailleurs assez remarquable pour des perles qui sont habituellement considérées comme des productions de grande série. Des perforations bitronconiques peuvent être observées sur quelques exemplaires, mais en général la perforation est lisse et régulière ; sur une perle, la perforation a été attaquée à partir des deux faces avec décalage des trous. Parmi ces perles, 4 sont tronconiques et 3 ont une face bombée ; 3 autres sont décorées (?) : l'une de 4 profonds sillons sur une face, les autres de 2 sillons sur une face.

— Les *perles annulaires en test* sont au nombre de trois seulement. La plus grande (1,1 cm) est tout à fait semblable aux très nombreuses perles en test (plus de 2 600) trouvées dans 55 dolmens quercinois (fig. 10, n° 28). Sa seule originalité est d'être unique, alors que ce type de perles est représenté par dizaines, voire par centaines d'exemplaires dans les dolmens où il est connu (702 au Pech de Grammat, à Gramat, Lot). Les deux autres (0,4 et 0,5 cm) sont identiques aux petites perles en calcite, si ce n'est que les stries du coquillage sont encore visibles.

— Les *perles annulaires en schiste* (134 entières, 52 fragments) ont le même aspect que les perles en jayet, et il est certain que bon nombre de perles en schiste ont souvent dû être qualifiées de perles en jayet. L'examen à la binoculaire, qui permet de voir les inclusions de quartz des perles en schiste, a révélé qu'il s'agissait d'un schiste à séricite. Les perles en jayet se morcellent en petits fragments ; celles en schiste, tout aussi fragiles, se clivent en feuillets, et il est donc difficile de connaître leur épaisseur d'origine. Leur diamètre est généralement compris entre 0,5 et 0,6 cm, mais peut varier de 0,4 à 0,7 cm. La perforation est toujours obtenue par une attaque verticale du plan horizontal des strates, pour éviter des clivages.

— Les *perles cylindriques en calcite* (23 exemplaires) ont de 1,5 à 4 cm de longueur et de 0,6 à 1 cm de diamètre. Elles sont souvent abimées ou incomplètes et leurs bords sont fréquemment échancrés. Connues en Quercy à 112 exemplaires dans 23 dolmens, leur répartition est assez curieusement limitée au Sud-Est du Quercy, et nous n'en connaissons pas une seule sur les Causses de Gramat et de Martel, où pourtant les matériaux pour leur fabrication ne manquaient pas (fig. 10, n° 19, 21, 22, 27, 29 et 37).

— Les *perles cylindriques en jayet* (fig. 10, n° 26), dont nous avons trouvé un exemplaire (1 cm de long \times 0,6 cm de diamètre), sont rares en Quercy (12 dans 6 dolmens), peut-être en raison de leur grande fragilité. Malgré leur rareté, leur répartition couvre toute la province.

— Les *perles olivaires* sont au nombre de 7 (fig. 9, n° 7 ; fig. 10, n° 18, 20, 23 et 25) : 6 sont en calcite (de 1 à 1,6 cm \times 0,7 à 1 cm de diamètre) et une en os (2 cm \times 1,2 cm). La perforation de cette dernière est rectiligne (fig. 9,

(*) Les perles brisées accidentellement (diamètre incertain) ou clivées (épaisseur indéterminable) n'ont pas été mesurées.

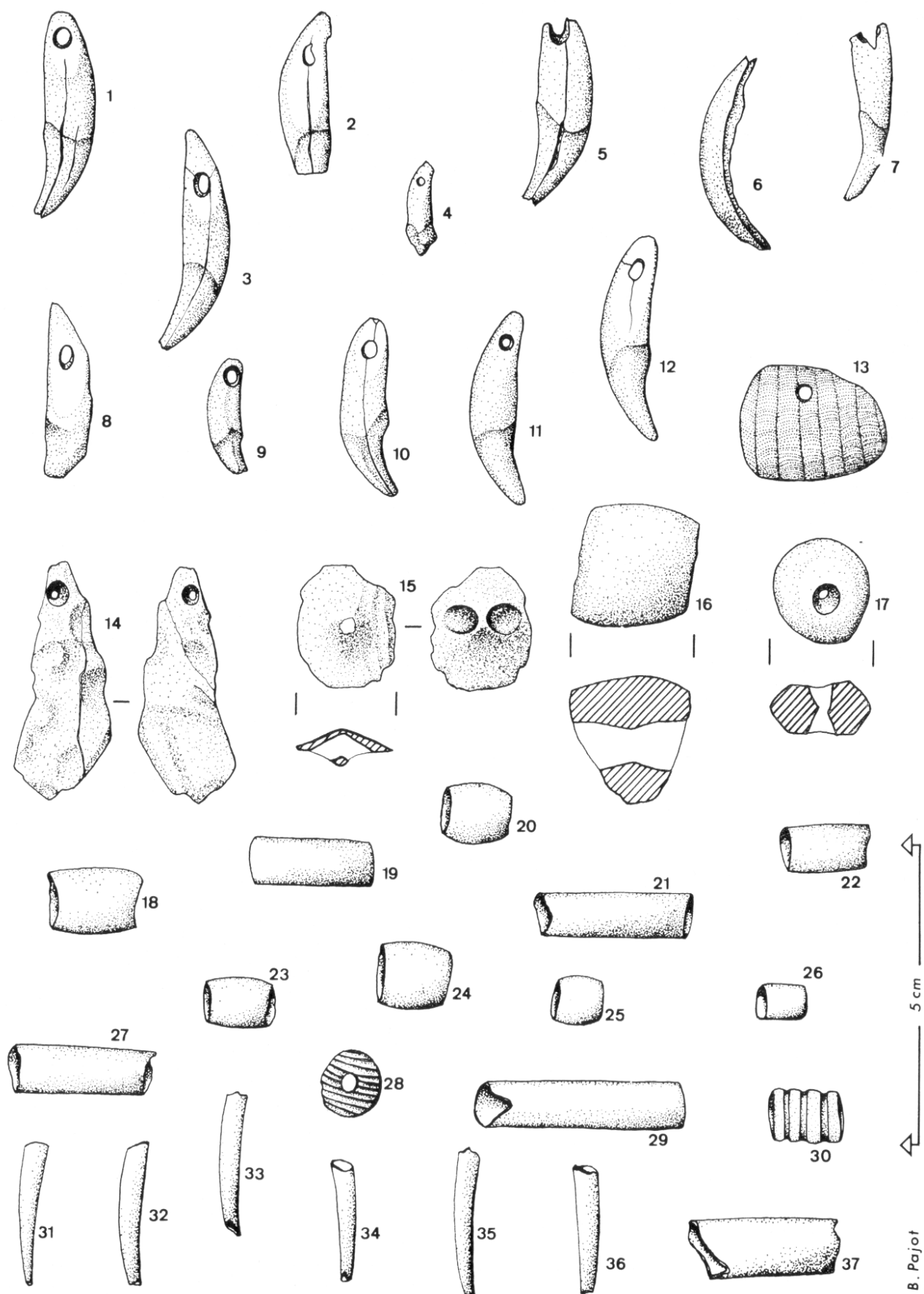


Fig. 10. — Le mobilier du dolmen 2 du Frau. 1-12 : dents perforées (sauf le n° 6). 13 : pendeloque en coquillage. 14 : pendeloque en calcaire. 15 : bouton de Durfort. 16 : grosse perle en calcite. 17 : perle en roche verte. 18-25, 27, 29, 37 : perles en calcite. 26 : perle en jayet. 28 : perle annulaire en test. 30 : perle à gorges en os. 31-36 : dentales.

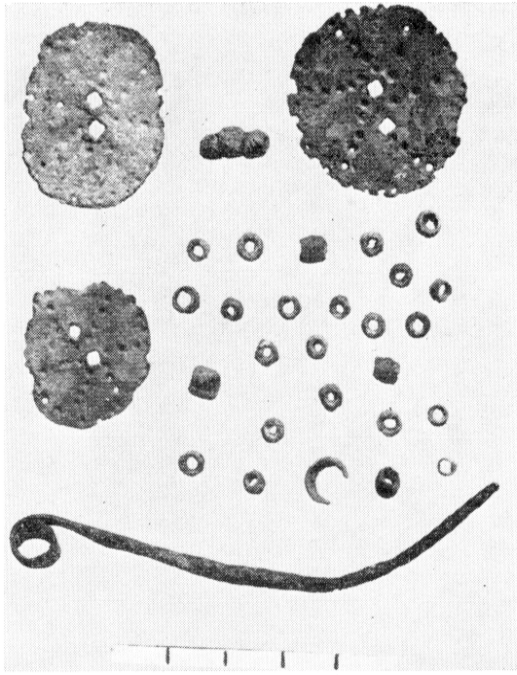


Fig. 11. — Mobilier métallique du dolmen 2 du Frau.

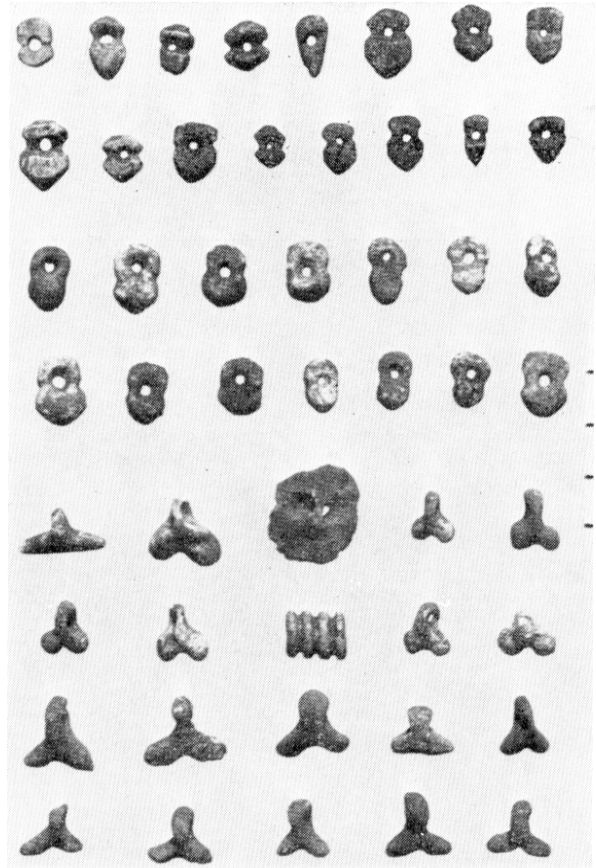


Fig. 13. — Perles-pendeloques à pointe en os (deux rangées supérieures) et en calcite ; perles-pendeloques à ailettes ; bouton de Durfort ; perle à gorges en os.

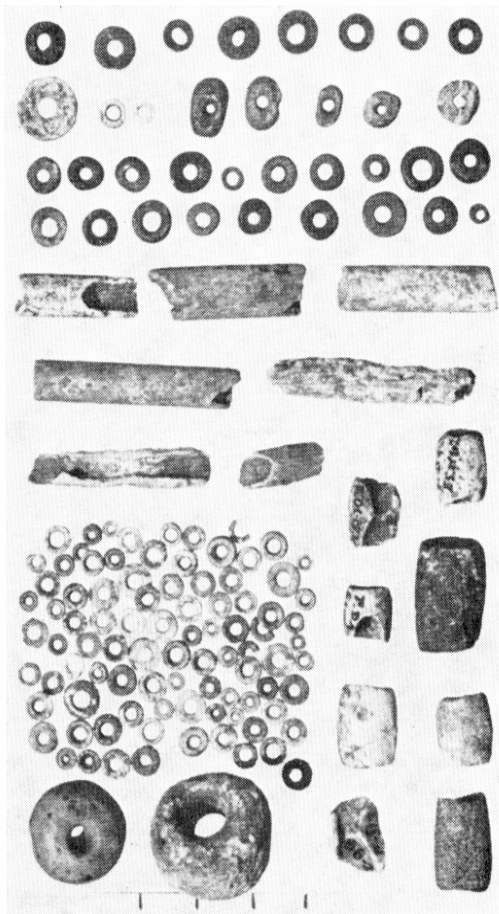


Fig. 12. — Perles à formes banales du dolmen 2 du Frau (les deux morceaux de perle olivaire appartiennent au même objet).

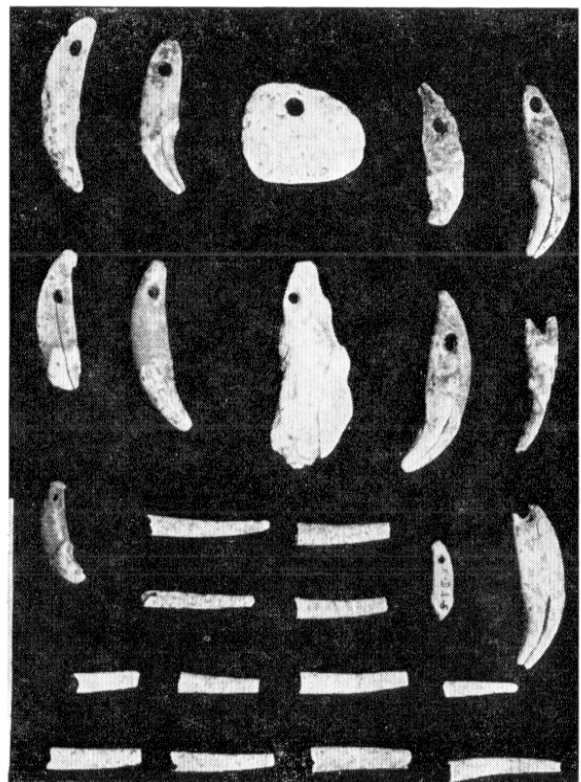


Fig. 14. — Pendeloques (dents perforées ; pendeloque en calcaire) et coquillages (dentales et pendeloque) (cliché D.-H. Phu).

n° 7), car il s'agit du débitage d'une portion de diaphyse, alors que les perforations des perles en calcite sont bitronconiques. Ces perles banales sont cependant toujours représentées à petit nombre d'exemplaires, contrairement aux diverses variétés de perles cylindriques (38 perles en os dans 15 dolmens ; 71 en calcite dans 18 dolmens).

— *Divers.* 5 petites perles en os ont des formes diverses (fig. 9) : 2 sont grossièrement annulaires (n°s 8 et 11 ; entre 0,7 et 0,8 cm de diamètre \times 0,2 à 0,3 cm d'épaisseur) ; les 3 autres, ovalaires (n°s 5, 6 et 10 ; de 0,7 à 1 cm de longueur), avec perforation centrale, seraient peut-être à rapprocher des perles à pointe.

Une grosse perle en calcite, à peu près ronde (2,16 cm \times 2,19 cm de diamètre) a les côtés coupés en biais, ce qui détermine une sorte de bélière (fig. 10, n° 16). Une perle en roche verte non déterminée a une coupe bitronconique et mesure 1,78 cm de diamètre \times 0,91 cm d'épaisseur ; la perforation a été effectuée à partir de deux points d'attaque nettement décalés pour ne pas affaiblir la pièce (fig. 10, n° 17).

b) Les types particuliers.

— *Perle à 3 gorges* (1,2 cm de long \times 0,7 cm de diamètre). Les sillons sont étroits et profonds, régulièrement espacés (fig. 10, n° 30). Ce type de perle, dont le nombre de sillons est variable, a été signalé dans 24 dolmens du Quercy à 90 exemplaires, y compris 6 perles en bobine. Leur morphologie particulière, corroborée par leur association avec des perles en faïence (dolmen de la Route Vieille, à Noailles, Corrèze), leur a fait assigner une date assez basse, contemporaine du Bronze moyen. Cependant, on les trouve souvent dans des contextes dépourvus de tout autre élément du Bronze moyen, et en outre la question de l'arrivée en Europe occidentale des perles en faïence est loin d'être tranchée avec certitude et a fait récemment l'objet de controverses (cf. à ce sujet Le Roux, 1971, et McKerrel, 1972). Si la datation basse était confirmée, cette perle pourrait être associée aux boutons en tôle de bronze trouvés comme elle dans la fissure.

Citons aussi un fragment de perle très abîmé à une gorge centrale possible.

— Un *bouton de Durfort* en calcite, de forme irrégulière (2,14 cm \times 1,94 cm \times 0,5 cm d'épaisseur), a également été découvert dans la fissure. La bélière est très fragile et l'une des perforations a troué le dos de la pièce. Les boutons de Durfort ont une répartition uniquement méridionale (fig. 21) et, depuis peu, le Quercy fait figure de centre secondaire important. En effet, celui du Frau 2 (fig. 10, n° 15) constitue le septième exemplaire connu : 3 ont été découverts en grottes (la Pyramide, à Penne, Tarn ; Maraval, à Marnaves, Tarn ; trouvailles J. Lautier, Musée d'Albi ; niveau II de Marsa, à Beauregard, Lot), et 4 en dolmens (Nougayrat, à St-Martin-Labouval, Lot ; le Pech 10, à Bruniquel,

Tarn-et-Garonne ; le Bosc, à St-Antonin-Noble-Val ; le Frau 2).

Ils sont ordinairement attribués aux Ferrériens (Bordreuil, 1972, p. 35), bien que découverts presque toujours en ossuaires ou autres milieux hétérogènes. M. Bordreuil signale cependant que

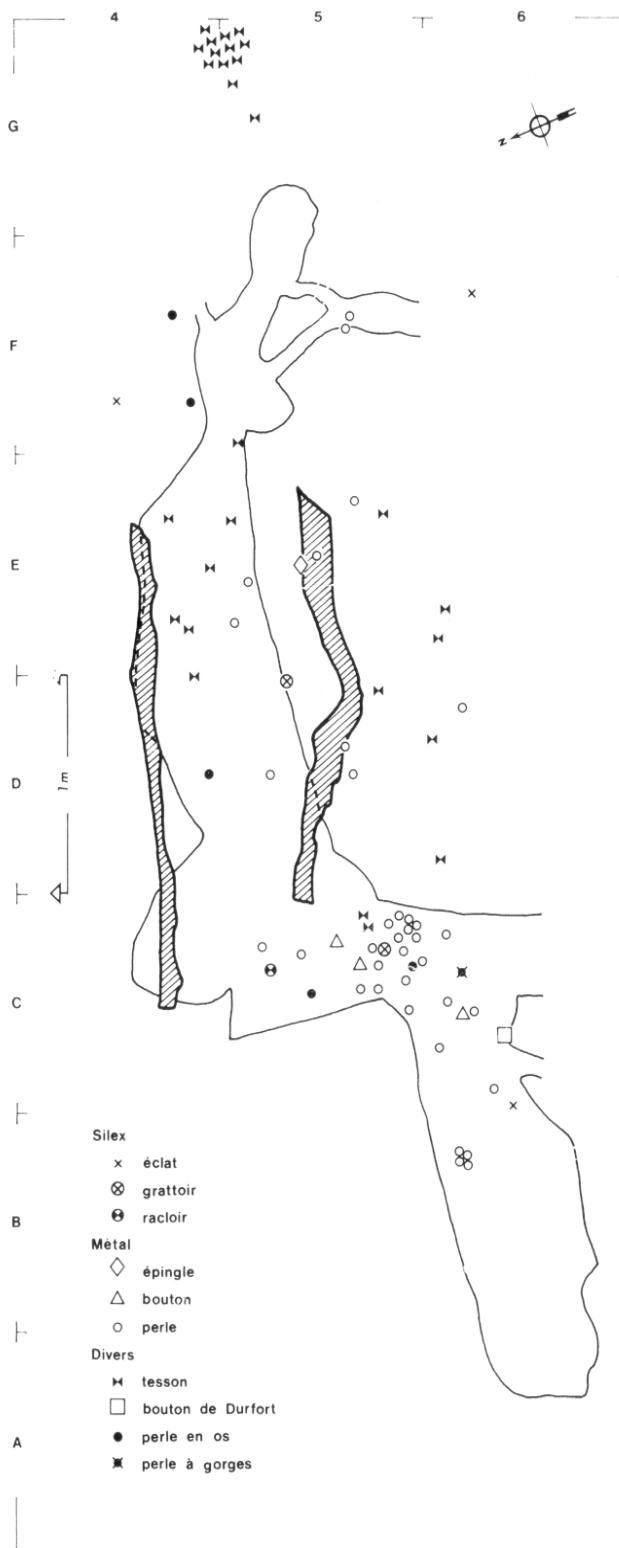


Fig. 15. — Répartition du mobilier en silex et métal, ainsi que quelques objets divers.

certains auraient été découverts « en couche sous un niveau Fontbousse dans l'aven de Boucoiran » (*op. cit.*). En Quercy, leur usage, sinon leur arrivée, a pu être tardif, car à Marsa le niveau II, où un bouton de Durfort a été trouvé en place, est un Artenacien qui date de la fin du Chalcolithique.

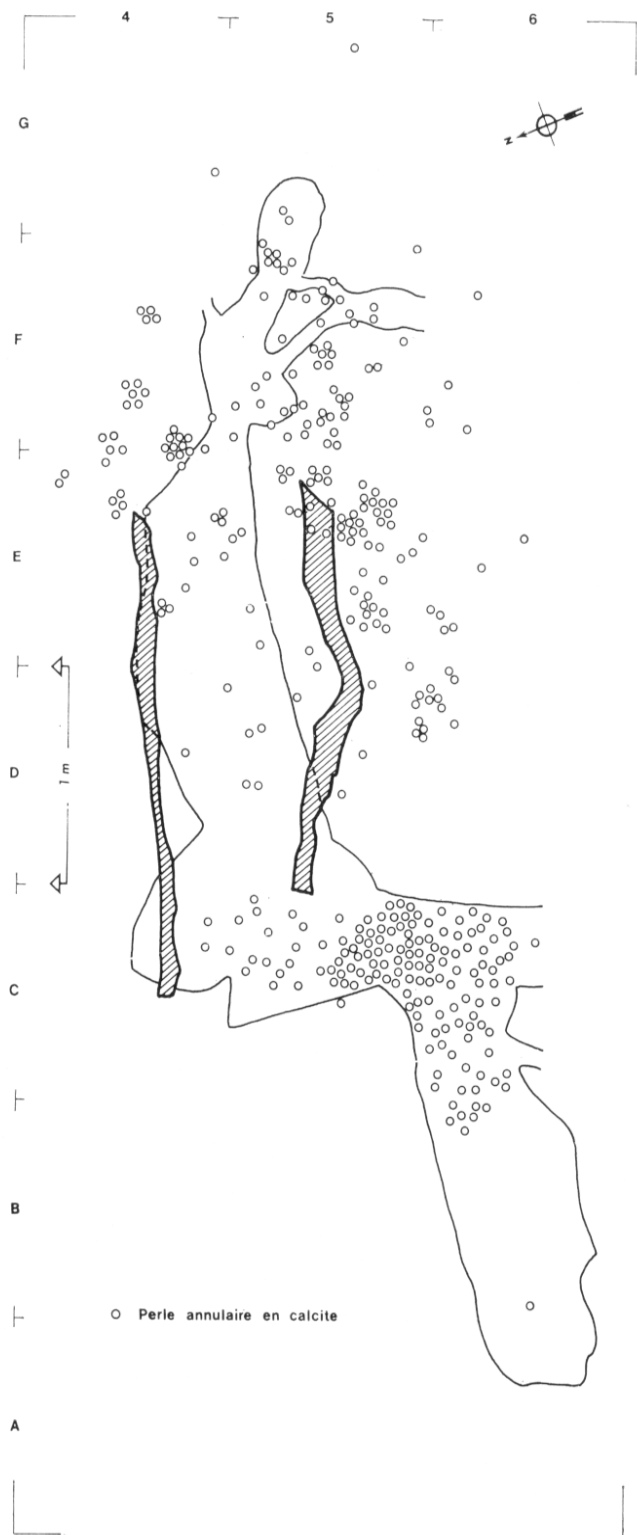


Fig. 16. — Répartition des perles annulaires en calcite.

-- Les *perles-pendeloques à pointe* (fig. 9, n^{os} 9, 12-31) sont nombreuses. Elles sont en os (132 entières, 48 fragments) ou en calcite largement grenue et à grain moyen (91 entières, 101 fragments). Les premières ont des longueurs moyennes (entre 0,8 et 1 cm) généralement inférieures à celles des secondes (entre 1 cm et 1,2

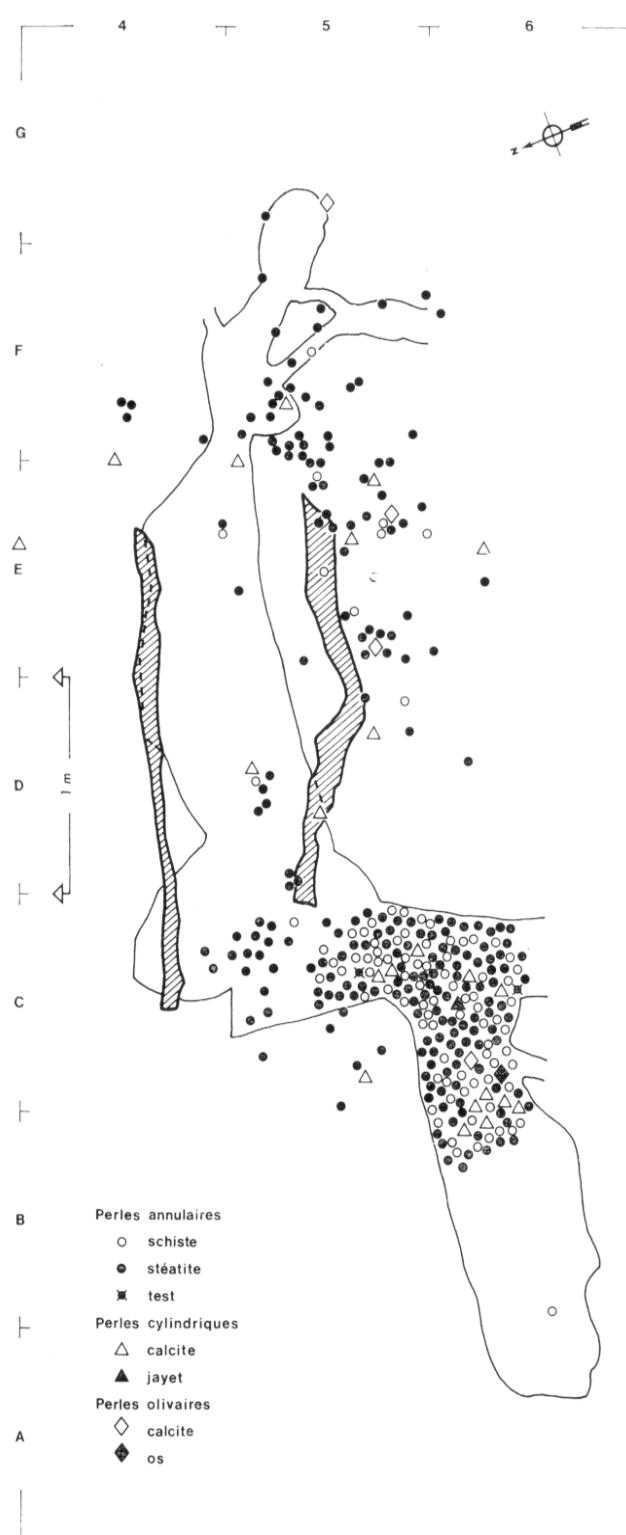


Fig. 17. — Répartition des autres perles à formes banales (annulaires, cylindriques, olivaires).

cm), peut-être en raison de leur plus grande facilité de fabrication. Quelques exemplaires en os sont trapus, mais la plupart ont une forme allongée avec un sillon circulaire au niveau de la perforation, qui scinde la pièce en deux tronçons inégaux : la partie distale, la plus réduite, est habituellement arrondie ; la partie proximale

est le plus souvent en forme de pointe, plus rarement en forme de globule, au contraire des exemplaires en calcite, dont l'émousé peut s'expliquer en partie par une corrosion progressive de la calcite dans le sol, mais surtout par les nécessités de la fabrication.

Ces parures sont très nombreuses dans notre



Fig. 18. — Répartition des perles-pendeloques à pointe et à ailettes.

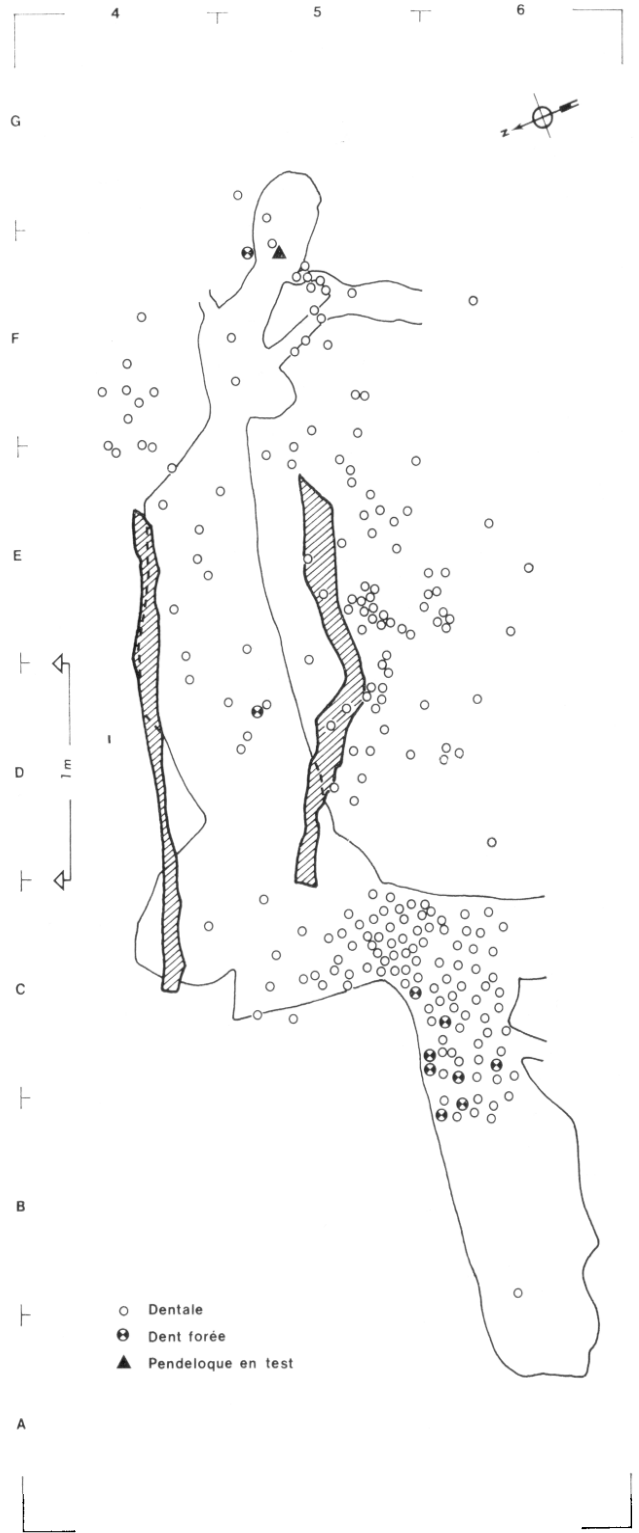


Fig. 19. — Répartition des pendeloques et des coquillages.

région (1 021 dans 22 dolmens). Leur répartition (fig. 22) est tout à fait caractéristique, car elles occupent très exactement le quart sud-est du Quercy, avec des densités maxima sur le Causse de Gréalou, entre Lot et Célé, et dans l'extrême Sud-Est (Tarn-et-Garonne et Tarn), ce qui pourrait indiquer une double voie de pénétration en Quercy : d'une part depuis le Causse Comtal avec pour jalon le Causse de Villeneuve, d'autre part, plus au Sud, depuis le Tarn, par l'intermédiaire des dolmens situés sur les terrains primaires de ce département.

Les perles-pendeloques à pointe ont exactement la même valeur chronologique et culturelle que les perles-pendeloques à ailettes qui leur sont si souvent associées.

— Les *perles-pendeloques à ailettes* (92 entières, 47 fragments), sont en majorité à griffes (type II de Bordreuil), mais 10 sont du type I, à deux globules, et une du type III à base rectiligne (fig. 8, n° 11-22). Ces constatations correspondent très exactement à ce que nous savons de ces objets : les divers types sont toujours associés, mais avec des proportions bien différentes et qui peuvent varier selon les régions. Ainsi, les perles à griffes sont toujours largement majoritaires en Quercy, où les perles à deux globules ne comptaient jusqu'à présent que 11 exemplaires répartis dans 7 dolmens, alors que l'ensemble des perles à ailettes du Quercy comptait 509 exemplaires dans 14 dolmens. Le type III est tout aussi rare (10 dans 5 dolmens).

Ces parures, comme les précédentes, ont été fabriquées en premier lieu par les Ferrériens du Midi languedocien, puis ont largement débordé l'aire d'extension de la civilisation de Ferrières. Sur les Grands Causses, elles apparaissent en stratigraphie à la phase évoluée du Chalcolithique caussenard (Balsan et Costantini, 1972, pp. 244-245) et elles sont longuement utilisées, puisque datées de 1760 B.C. \pm 180 dans le couloir de Sargel 1 (St-Rome-de-Cernon, Aveyron) (Soutou, 1966, p. 15). En Quercy, elles ont été exclusivement découvertes dans des dolmens.

c) *Coquillages et pendeloques.*

— Les *dentales* (236 plus ou moins entiers, 47 menus fragments) sont souvent incomplets (fig. 10, n° 31-36). Environ 260 ont été signalés dans 21 dolmens quercinois. Ces coquillages à la forme bien particulière ont été parfois utilisés pour former des parures complexes : c'était peut-être le cas au Frau 2, où une perle en stéatite était enfilée sur l'un d'eux ; la même constatation a été faite dans un dolmen voisin : 4 perles en stéatite ont été découvertes collées à un dentale au Bretou 1 (3). Dans le même dolmen, 4 petites perles en cuivre étaient passées autour de deux dentales ; le dolmen de Salva-

gnac-Saint-Loup (Aveyron) a également livré 2 dentales cerclés de 2 perles annulaires en cuivre. Enfin, deux parures complexes faites de dentales emboîtés les uns dans les autres et de perles annulaires en cuivre ont été découvertes dans le Tarn-et-Garonne dans la Grotte du Four, à Caylus (Darasse et Soutou, 1963, p. 406) et dans la Grotte Mazuc, ou Cuzoul d'Armand, à Penne (Tarn) (Noulet, 1881).

— Une *pendeloque en coquillage* (2,6 cm \times 2 cm \times 0,4 cm d'épaisseur) a une forme grossièrement ovoïde (fig. 10, n° 13). Elle est à classer, comme les 41 pendeloques de ce type trouvées dans 12 dolmens quercinois, dans la catégorie des « pendentifs découpés dans des coquilles de lamellibranches » sur lesquels G. Bailoud a attiré l'attention (1966, p. 160) et que l'on trouve dans des contextes « bien datés du Chalcolithique tardif et du début du Bronze ancien » (*op. cit.*). Dans le dolmen du Bretou 2, à Montricoux (T.-et-G.), deux de ces pendeloques étaient associées à un mobilier apparemment homogène du Bronze ancien (poignard en bronze, flèches évoluées, perles en test) (Clottes et Darasse, 1972).

— Une *pendeloque en calcaire* (4 cm de long \times 1,58 cm de large \times 0,6 cm d'épaisseur) a été faite avec une pierre brute dans laquelle a été effectuée une perforation bitronconique sur le bord d'une de ses extrémités. On trouve souvent, sur le causse, des pierres calcaires de toutes formes dans lesquelles l'érosion a percé des trous et qui pourraient être utilisées telles quelles comme pendeloques. Dans le cas présent, la perforation est indiscutablement artificielle et il s'agit bien d'un véritable pendentif (fig. 10, n° 14).

— 11 *dents forées à la racine* (fig. 10, n° 1-5 et 7-12) ont été découvertes. Il s'agit exclusivement de dents de chien (cf. annexe 2). Les canines, au nombre de 9, ont été davantage prisées que les incisives (2). Ces trouvailles doublent le nombre de dents de chien perforées trouvées dans les dolmens du Quercy, où nous en connaissons 10 (8 canines et 2 incisives) réparties dans 9 dolmens.

4) *La céramique.*

Une soixantaine de tessons appartenant à plusieurs vases différents, non tournés, ont été découverts (fig. 8, n° 7-10). Comme c'est souvent le cas, ils ne présentent aucun caractère. Les seuls moyens de préhension sont constitués par deux petits mamelons, trouvés en place dans la fissure.

Un certain nombre de tessons, appartenant à un même vase impossible à reconstituer, ont été mis au jour à la base du tumulus, dans les carrés G4 et G5, c'est-à-dire immédiatement devant l'entrée présumée du dolmen. Ce rite, signalé dans divers groupes mégalithiques parfois fort éloignés, a été récemment reconnu dans deux dolmens du Causse de Gramat (le Rat, à Saint-Sulpice ; le Pech de Grammont, à Gramat)

(3) Le dolmen cité par V. Brun n'a jamais été retrouvé. Le lieu-dit « Bretou » est situé sur la commune de Montricoux et non sur la commune voisine de Saint-Antonin-Noble-Val. Le dolmen du Bretou 2, récemment publié (Clottes et Darasse, 1972), est donc en fait sur la commune de Montricoux.

(Clottes et Carrière, 1969) et un dolmen du Causse de Martel, à Souillac (fouilles J.-P. Girault). Il a certainement été souvent pratiqué, mais les fouilles du tumulus à l'extérieur de la chambre, qui permettraient seules de le détecter, n'ont pas toujours été la règle...

5) La faune.

Le détail de la faune découverte est donné en annexe. Comme à l'accoutumée, elle peut se diviser en deux groupes : les vestiges osseux intrusifs, laissés par les animaux morts par hasard sous le dolmen, et ceux qui ont été indiscutablement apportés. Les Rongeurs, les Insectivores, les Reptiles et un jeune blaireau dont le squelette est presque entier appartiennent au premier groupe, ainsi sans doute que les lapins. Le second comprend quelques rares os de Mouton ou Chèvre, de Suidé, de Perdrix grise et de Lièvres (rappelons que ces derniers ne gisent pas dans un milieu fermé comme un dolmen). Il est possible, bien entendu, que des charognes



Fig. 20. — Répartition des boutons de Durfort en France. 1 : dolmen 2 du Frau, à Cazals (carte d'après Guilaine, Lavergne, Roudil, 1969, fig. 7, et Bordreuil, 1972, fig. 11, complétée pour le Quercy).

aient été amenées dans la chambre par des animaux, mais Mouton ou Chèvre et Suidé sont représentés exclusivement par des dents, ce qui dans leur cas rend cette éventualité peu probable.

6) Les vestiges humains.

L'étude des vestiges humains (annexe 1) est riche d'enseignements, malgré le mauvais état des ossements et les remaniements subis par le remplissage de la chambre. Les inhumations ont

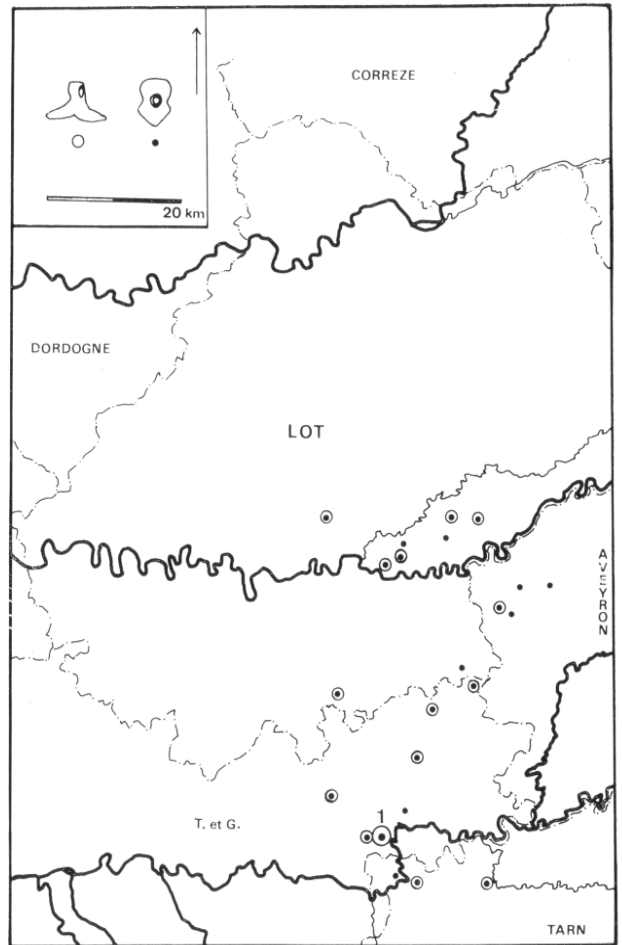


Fig. 21. — Répartition des perles-pendeloques à ailettes et à pointe en Quercy (carte d'après Clottes, 1974).

été particulièrement nombreuses dans ce tout petit dolmen, puisque 64 individus au minimum ont été recensés, dont une majorité d'enfants et d'adolescents.

Conclusion.

Ce petit dolmen simple à chambre rectangulaire, d'architecture apparente banale, a été vidé à deux reprises au moins, et en partie démoli. Il n'était donc guère prometteur. Et cependant, sa fouille exhaustive a révélé qu'il avait été volontairement bâti sur une fissure naturelle et que cette fissure avait ensuite servi de dépôt secondaire ; que le tumulus possédait une architecture propre, sorte de tremplin utilisé pour la construction du dolmen. Le mobilier récolté, enfin, est d'une exceptionnelle richesse, sinon d'une grande originalité. Tous ses éléments, en effet, à l'exception des boutons décorés en tôle de bronze, sont déjà connus dans les dolmens du Quercy.

Chronologiquement, l'utilisation de ce dolmen se situe en plein Chalcolithique (perles-pendeloques à ailettes et à pointe, abondance des perles à formes banales, petites perles en cuivre, et même bouton de Durfort, par comparaison avec celui de Marsa). La pendeloque en coquille

et l'épingle à tête enroulée indiqueraient la fin de cette période, à l'aurore du Bronze ancien. Rien ne paraît postérieur au Bronze ancien, si ce n'est peut-être les boutons en tôle de bronze et la perle à gorges, et nous avons vu que nous manquions de certitudes à leur sujet. Les poteries trouvées devant la chambre, sous le tumulus, donc vraisemblablement en position *primaire*, confirment un rite déjà signalé, mais elles sont malheureusement trop peu spécifiques pour dater la construction de la chambre.

Les influences culturelles décelables viennent toutes de l'Est et du Sud-Est, et ont comme point de départ ou la civilisation de Ferrières (bouton de Durfort, perles à ailettes et à pointe), avec des relais probables sur les Grands Causses, ou les ateliers rhénans (épingle à tige en sabre).

L'influence arténacienne ne se fait pas sentir dans le mobilier du Frau 2, en raison de l'absence totale d'armatures lithiques, alors que deux importants habitats chalcolithiques du Quercy (Marsa, niveau II ; Grotte du Noyer) sont attribuables à cette civilisation, et que les nombreuses pointes de flèches des dolmens quercinois, même dans la partie est de la province, soient beaucoup plus proches des productions arténaciennes que des armatures rodéziennes (4).

BIBLIOGRAPHIE

- BAILLOUD G. — La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France, *R.A.E.*, t. XVII, 1966, pp. 131-164.
- BALSAN L. et COSTANTINI G. — La Grotte I des Treilles (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron) et le Chalcolithique des Grands Causses, *Gallia Préhist.*, t. XV, fasc. 1, 1972, pp. 229-250.
- BORDREUIL M. — Influences languedociennes en Vivarais au Chalcolithique, *Vivarais et Languedoc, Féd. Hist. Languedoc Méd. et Roussillon*, XLIV^e Congrès, Privas, Univ. Paul Valéry, Montpellier, 1972, pp. 27-54.
- BRUN V. — *Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquel et Saint-Antonin*, Montauban, Impr. Forestié, 1867, 1 vol., 42 p.
- CAUSSANEL J. et ARNAL J. — Présentation de quelques dolmens du Quercy-Rouergue, *Bull. Mus. Anthropol. Préhist. Monaco*, t. VI, 1959, pp. 229-300.
- CLOTTES J. et LORBLANCHET M. — Le dolmen du Verdier. Cajarc (Lot), *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LXV, 1968, pp. 559-574.
- CLOTTES J. et CARRIÈRE M. — Le dolmen double du Pech de Grammont (Gramat. Lot), *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 66, 1969, pp. 432-447.
- CLOTTES J. et DARASSE P. — Les mobiliers dolméniques du Musée de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), *Gallia Préhist.*, t. 15, fasc. 1, 1972, pp. 199-228.
- CLOTTES J. — *Les dolmens et menhirs du Lot et le mégalithisme en Quercy*, Toulouse, Univ. Toulouse-le-Mirail, Thèse ronéo., 1974, 2 vol., 622 p., 219 fig.
- DARASSE P. et SOUTOU A. — Deux types inédits de parure néolithique, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LX, 1963, pp. 404-407.
- GUICHARNAUD R. — Les dolmens du Pech. Commune de Bruniquel, *Bull. Soc. Sc. Nat. Tarn-et-Garonne*, 1967-1968, pp. 20-34.
- GUILAINE J., LAVERGNE J., ROUDIL J.-L. — Le dolmen d'Ayres près Meyrueis (Lozère), *R.A.C.*, t. VIII, 1969, pp. 246-261.
- GUILAINE J. — *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mém. Soc. Préhist. Fr., t. 9, 1972, Ed. Klincksieck, 1 vol., 460 p., 134 fig., 11 pl. en h.t.
- HUGUES C. et LORBLANCHET M. — Contribution à l'étude de la Préhistoire du Causse Méjan central et oriental, *Rev. du Gévaudan*, nouvelle série, n° 9, 1963 (1965), pp. 5-34.
- LE ROUX C.-T. — Une nouvelle perle segmentée en faïence découverte en Bretagne, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 68, 1971, C.R.S.M. n° 1, pp. 26-31.
- LHOMME G. — Deux campagnes de fouilles dans un dolmen de Berrias, *Et. Préhist.*, t. 1, 1971, pp. 9-23.
- LORBLANCHET M. — Contribution à l'étude du peuplement des Grands Causses, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LXII, 1965, pp. 667-712.
- MCKERRELL H. — On the origin of British faïence beads and some aspects of the Wessex-Mycenae relationship, *Proc. Prehistoric Society*, t. 38, 1972, pp. 287-301.
- NOULET J.-P. Dr. — Un mobilier funéraire servant à établir le passage de l'Age de la pierre polie à l'Age du Bronze, *Mém. Acad. Sc. Insc. et Belles Lettres de Toulouse*, 8^e série, t. III, 2^e sem., pp. 190-197, 2 pl. en h.t.
- PAJOT B. — Note préliminaire sur deux tumuli et un dolmen de la région de Cazals (T. et G.), *Univ. Toulouse-le-Mirail, Trav. Institut d'Art Préhist.*, t. XIV, 1972, pp. 429-433.
- ROUDIL J.-L. — *L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Mém. de la Soc. Préhist. Fr., t. 10, Ed. Klincksieck, 1 vol., 302 p., 109 fig., 27 pl. en h.t.
- SOUTOU A. — Typologie chronologique de quelques boutons de bronze du Midi de la France, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. LX, 1963, pp. 372-384.
- SOUTOU A. — La grotte-sanctuaire de Sargel (St-Rome-de-Cernon, Aveyron), *Ogam*, t. XVIII, fasc. 1-2, pp. 1-16.
- VERDEILLE F. — *Les dolmens et tumuli de la région de Bruniquel*, Nîmes, Larguier Impr., 1932, 7 p.

(4) B. PAJOT, E.R.A. 423, Musée des Antiquités Nationales, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Adresse personnelle : 35, avenue Jean-Jaurès, 82300 Caussade. J. CLOTTES, Direction des Antiquités Préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11, rue du Fourcat, Montgaury, 09000 Foix.